

Diagnostic écologique de la mare forestière « Caiman »



Anaïs Bonnefond
01/10/2025



Cofinancé par
l'Union européenne

Objet et contexte de l'étude

L'association Cerato, association herpétologique de Guyane pilote le projet « Préservation et aménagement d'une mare à reproduction explosive d'amphibiens », financé par le programme européen BestLife2030. La présente étude concerne la réalisation d'un diagnostic écologique sur la mare forestière à reproduction explosive dite mare « Caïman » située au bord de la route de Kaw, sur la commune de Roura dans le secteur du camp Caïman. L'objectif est d'établir un diagnostic écologique général, un état initial détaillé des populations d'amphibiens, la compilation des données existantes sur les autres groupes taxonomiques ainsi que de caractériser les milieux et leur état. La synthèse de ces données nous permet d'évaluer les impacts actuels de la fréquentation de la mare. Elle permet également d'évaluer les impacts attendus du projet de création d'un layon de contournement menant à des arrêts immersifs et permettant l'observation du phénomène de reproduction explosive. Les préconisations vis-à-vis du projet d'aménagement sont présentées à la fin du document.

Site d'étude

Le présent diagnostic porte sur la mare forestière dite « Caïman » située au PK36 de la route de Kaw rattachée à la commune de Roura. Elle fait partie de la Réserve Naturelle Nationale de Kaw-Roura (RNNKR). Cette mare abrite un phénomène spectaculaire en Guyane : la reproduction massive d'amphibiens aussi appelée reproduction explosive ou « *explosive breeding* ». Des milliers d'amphibiens viennent se reproduire sur ces mares temporaires sur des périodes très courtes variant de quelques heures à quelques jours. Ce phénomène est accompagné des vocalisations de milliers d'amphibiens. L'opportunité d'assister à un tel phénomène et la possibilité de voir des espèces visibles uniquement lors de ces événements expliquent aujourd'hui l'attrait du public pour ces sites. D'abord réservés à un petit cercle d'herpétologues initiés, les « explosives » ont commencé à intriguer de plus en plus de personnes et au fil des années la fréquentation de ces sites a nettement augmenté.

Seulement une cinquantaine de sites abritant ces reproductions explosives sont actuellement connus en Guyane. Certaines espèces sont strictement tributaires de ces mares pour leur reproduction comme le Cératophrys cornu (*Ceratophrys cornuta*) ou la Trachycéphale coriace (*Trachycephalus coriaceus*) alors que d'autres espèces répandues plus largement profitent des conditions environnementales et probablement de la localisation sonore de leurs congénères lors des reproductions massives de manière plus opportuniste (e.g. *Leptodactylus knudseni*, *Chiasmocleis shudikarensis*).

L'intérêt environnemental est donc incontestablement très fort pour les amphibiens mais n'oublions pas que les zones humides et en particulier les mares forestières temporaires sont également essentielles pour d'autres taxons et jouent un rôle environnemental plus large. L'objectif de ce diagnostic est d'évaluer les principaux enjeux biodiversité sur la zone d'étude et dans la mesure du possible de mettre en évidence des espèces et des micro-habitats représentant de forts enjeux de conservation. Le but est de concevoir un aménagement permettant de mieux conserver ces espèces et ces espaces en limitant au maximum les impacts potentiellement induits par l'aménagement lui-même.



Vue aérienne de la mare et des alentours

Diagnostic écologique de la mare
caïman

- Entrée actuelle
- Exutoire
- Coeur de mare
- Zone inondable
- Limite Réserve
Naturelle Nationale
de Kaw-Roura

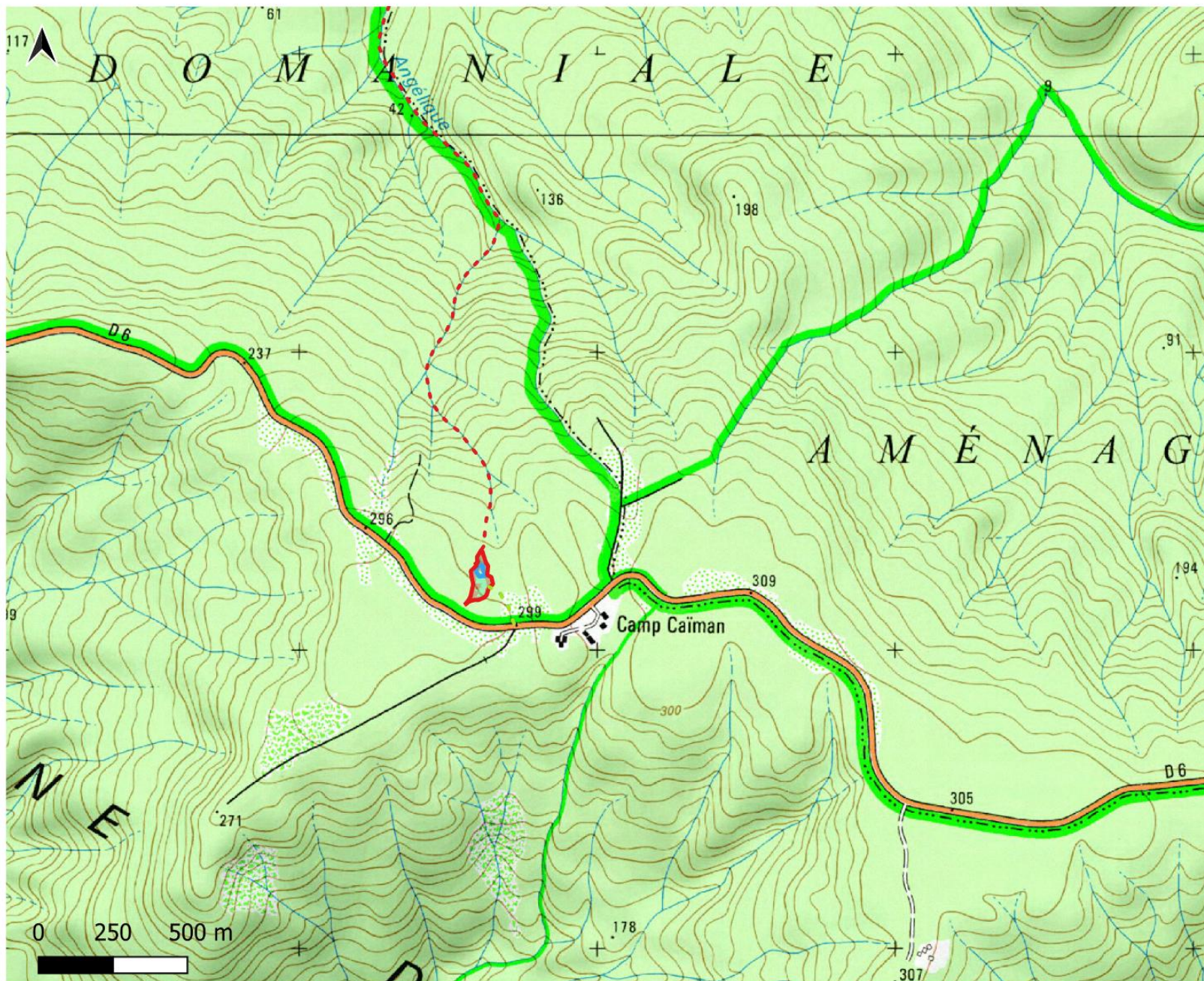
Source : BD ORTHO® IGN 2001
Réalisation cartographie Anaïs Bonnefond 01/10/2025
Commanditaire: Association Cerato

BESTLife
2030



Cofinancé par
l'Union européenne





Localisation topographique de la mare

Diagnostic écologique de la mare
caïman

- Entrée actuelle
- Exutoire
- Coeur de mare
- Zone inondable

Source : SCAN 25® IGN

Réalisation cartographie Anaïs Bonnefond 29/09/2025

Commanditaire: Association Cerato

BESTLife
2030



Cofinancé par
l'Union européenne



Résumé

Synthèse des principaux enjeux par groupe taxonomique et de leur sensibilité actuelle

	Principaux enjeux*	Enjeux sur site	Sensibilité (type d'impact)
Amphibiens	<i>Ceratophrys cornuta</i> , <i>Trachycephalus coriaceus</i> , <i>Osteocephalus lepieurii</i> <i>Dendropsophus counani</i> , <i>Dendropsophus melanargyreus</i> , <i>Scinax sp.3</i> <i>Scinax proboscideus</i> <i>Rhinatrema bivittatum</i> (8 sp.)	Très fort	Forte (destruction de pontes et d'individus, chytrid, dérangement)
Flore	Secteur cœur de mare et milieu herbacé haut adjacent	Fort	Forte (piétinement)
Reptiles	<i>Platemys platycephala</i> <i>Corallus caninus</i> <i>Neusticurus surinamensis</i> (3 sp.)	Modéré	Modérée (prélèvements, destruction involontaire)
Oiseaux	<i>Rapaces nocturnes</i> (5 sp.)	Modéré	Modérée (dérangement)
Mammifères	<i>Fourmilier géant</i> , <i>Ocelot</i> , <i>Tapir</i> (3 sp.)	Fort	Faible (braconnage en réserve, dérangement)
Odonates	-	Inconnu	Potentiellement fort (altération de l'habitat)

*Principaux enjeux : Espèces dont la sensibilité a été considérée comme modérée ou forte dans les tableaux d'enjeux par groupe taxonomique

Contexte environnemental

La mare est située au sein d'une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêts Faunistique et Floristiques) de type I « Montagnes de Kaw-Roura ». Elle-même intégrée au sein d'une ZNIEFF de type II « Marais et montagnes de Kaw ».

Elle fait partie de la Réserve Naturelle Nationale de Kaw-Roura (RNNKR).

Fonctionnement hydraulique de la mare

Le modèle de fonctionnement hydraulique de la mare « Caïman » est représenté sur la carte ci-dessous.

La mare est localisée sur l'extrémité d'un plateau situé à environ 300 mètres au-dessus du niveau de la mer (Carte ci-dessus avec le Scan 25 IGN). Cela constitue une altitude relativement élevée dans le contexte topographique de la Guyane. Aucun Modèle Numérique de Terrain (MNT) n'a pu être trouvé sur la zone d'étude malgré des recherches approfondies. La mare Caïman est située à une altitude d'environ 50m de plus que la mare « Blanc-Marty ».

La zone inondable (polygone en rouge sur la carte ci-dessous) a été délimitée par le périmètre en eau au 10/06/2025.



Cofinancé par
l'Union européenne



Nos relevés sur le terrain ont été faits à des périodes extrêmes. Au premier relevé le 10/06/2025 au point indiqué sur la carte ci-dessous considéré comme le point le plus bas, la profondeur a été mesurée à 1 m80. Le 26/09/25, la mare était complètement asséchée.

L'origine de cette mare n'a pas pu être déterminée mais elle comporte des traces anthropiques évidentes :

- une cuvette d'environ 25m x 5m creusée (photos ci-dessous). Cette cuvette constitue le premier endroit qui se remplit en début de saison des pluies. Même quand la mare est asséchée, il subsiste souvent une petite flaque et une zone où le sol est manifestement plus humide au cœur de la cuvette. Il s'agit des points les plus bas de la mare. Ce secteur malgré son caractère anthropique joue un rôle majeur au moment des premières pluies et des reproductions explosives.



Vue de face et de profil de la cuvette

- un canal qui sert actuellement de layon d'entrée. Il est inondé en période de hautes eaux et il collecte les eaux de ruissellement de la route sur des épisodes pluvieux importants. Le courant quand la mare est très inondée va donc de la route vers la mare puis vers l'exutoire.



Layon d'entrée/canal inondé

La mare trouve un exutoire vers un criquet qui rejoint la crique Angélique en période de hautes eaux. La mare était proche de son niveau maximum supposé lors de notre passage le 10/06/2025. La mare trouvant un exutoire fonctionnel à 1m80 mesuré de profondeur il est probable que le niveau théorique maximum soit relativement proche. **La variation du niveau d'eau est ainsi considérée à 2m au point mesuré au 10/06/2025. La surface d'ennoiement au 10/06/2025 est d'environ 7000 m². Cette surface est considérée comme le niveau d'eau maximum dans cette étude (polygone rouge sur la carte ci-dessous).** Michel Blanc avait noté les niveaux d'eau observés lors de ces passages réguliers entre 1997 et 2002. Le niveau d'eau maximum enregistré est de 2m50 en mars 2020. La localisation et les méthodes de mesure restent à préciser mais il se pourrait que la mare puisse atteindre des limites plus larges lors d'épisodes pluvieux exceptionnels que celles estimées dans cette étude. Notre mesure a été réalisée à une extrémité de la cuvette et non au centre cela pourrait également expliquer une légère différence. Il serait pertinent d'installer un point fixe de mesure sur la mare Caïman pour standardiser la mesure de la profondeur.

La surface inondée moyenne (polygone orange sur la carte ci-dessous) a été estimée à 4000 m². Le cœur de mare, secteur qui va se remplir en premier lors des premières pluies conséquentes de la saison est estimé à 768 m².

	Mare Caïman	Mare Blanc-Marty
Zone inondable	7000 m ²	2685 m ²
Zone inondée	4000 m ²	1440 m ²
Cœur de mare	768 m ²	989 m ²

On remarque que la mare Caïman couvre plus du double de la surface de la mare Blanc-Marty en période de hautes eaux. La zone d'inondation moyenne est également plus de deux fois plus grande sur la mare Caïman. En revanche le cœur de mare est de taille relativement similaire. Cela peut s'expliquer par le décaissement accentué sur la mare Caïman qui augmente artificiellement la profondeur et permet un



Cofinancé par
l'Union européenne

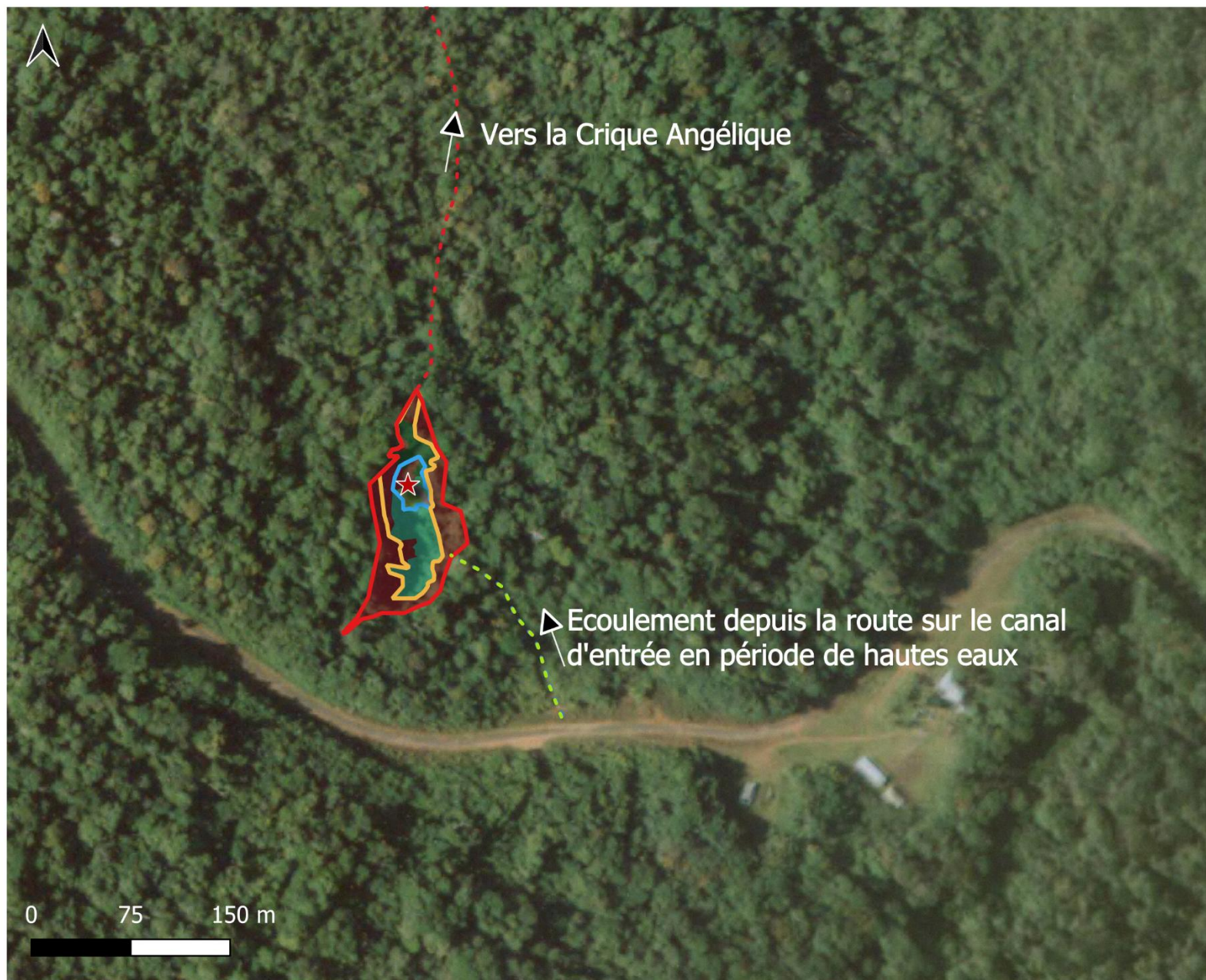


ennoiemment plus localisé en début de saison des pluies malgré une surface totale d'ennoiemment plus large à partir d'un certain niveau de remplissage. D'autre part, le relevé du périmètre du cœur de mare manque de précision car il n'a pas été réalisé au moment du remplissage lors de cette étude mais à partir des différences de végétation observées lorsque la mare était asséchée. Il serait judicieux d'affiner ses contours au moment du remplissage de la mare et lors du mois suivant.

L'altitude au niveau de la route est indiquée à 299m sur le Scan 25 de l'IGN à l'entrée de la mare. Au vu du sens d'écoulement, le cœur de mare et en particulier la cuvette sont estimés légèrement plus bas. A partir des données provenant de nos observations du fonctionnement hydraulique (variation max estimée à 2m) le cœur de mare devrait se situer autour de 297 m d'altitude. La limite de la courbe de niveau suivante est située à 290 m d'altitude sur le scan au 25 000 (IGN). L'altitude exacte de la mare reste à préciser avec des méthodes de relevés plus précises comme l'acquisition d'un MNT sur cette zone par exemple.



Vues de la mare à différents niveaux d'eaux (photos de gauche : septembre 2025, à droite : juin 2025. Photos du haut en cœur de mare et photos du bas au sud de la mare secteur herbacées.



Fonctionnement hydraulique de la mare caïman

Diagnostic écologique de la mare caïman

- Entrée actuelle
- Exutoire
- Coeur de mare
- Zone inondée
- Zone inondable
- ★ Mesure 1m80 au 10/06/25

Source : BD ORTHO® IGN 2001
Réalisation cartographie Anaïs Bonnefond 28/09/2025
Commanditaire: Association Cerato

BEST Life
2030



Cofinancé par
l'Union européenne



Compilation des données existantes

La compilation des données existantes pour la faune a été réalisée par une extraction des données de la base de données naturalistes Faune-Guyane (GEPOG, 2025). La zone concernée par la demande d'extraction est représentée ci-dessous.



Données amphibiens

Au total, **43 espèces** ont été recensées sur le site d'étude. Sur la zone d'extraction, **1383 observations** ont été transmises à la base de données Faune-Guyane (contre 426 observations sur le polygone d'extraction de la mare « Blanc-Marty » et 37 espèces). Le niveau de complétude des inventaires sur ce groupe taxonomique est considéré comme bon. Aucun code projet n'a été mentionné les données sont donc considérées provenant uniquement de la science participative.

	Mare Caïman	Mare Blanc-Marty
Nombre d'observations	1383	426
Nombre d'espèces	43	37
Nombre d'enjeux	9	6

Les premières données sur la mare Caïman transmises à la base de données Faune-Guyane datent du 12 décembre 2014 (Benoît Villette & Christian Marty) et la dernière donnée date du 13 juillet 2025 (Louis Marsaud). Notons une donnée antérieure de *Scinax* sp.3 de Maël Dewynter sur le polygone d'extraction mais non localisée sur la mare même le 9 décembre 2006.

Michel Blanc nous a transmis un jeu de données dont les premières données remontent au 12/12/1997. Ce jeu de données estime par classe x1, x10, x100, x1000 le nombre d'individus de chaque espèce observée de 1997 à 2002. Cela représente un suivi par le même observateur pendant 6 ans des amphibiens sur la mare Caïman et 282 observations. Les observations sont accompagnées de nombreuses informations telles que le stade de vie, la présence d'amplexus et de ponte, un indicateur d'ambiance ressentie de « très calme à



Cofinancé par
l'Union européenne



effervescence », des niveaux d'ambiance sonore et les phases de la lune. La comparaison des jeux de donnée n'est pas facile sans standardisation. Aucune espèce n'a disparu à partir de 2014. Certains effectifs sont même comparables entre les périodes et enregistrent des variations annuelles similaires comme *Ceratophrys cornuta* avec des années où les effectifs sont estimés par dizaine et des années de manière plus exceptionnelle par centaine. Aucune baisse d'effectif alarmante n'a été détectée sur les espèces à enjeu à première vue.

Liste des amphibiens représentant des enjeux de conservation sur la mare Caïman. En **bleu** les espèces non recensées sur la mare Blanc-Marty

Famille	Nom scientifique	Nom normalisé	Statut	Sensibilité
Ceratophryidae	<i>Ceratophrys cornuta</i>	Cératophrys cornu	Protégée avec habitat	Forte
Hylidae	<i>Dendropsophus melanargyreus</i>	Rainette frangée	Peu commune	Forte
Hylidae	<i>Dendropsophus counani</i>	Rainette de Counani	Peu commune	Forte
Hylidae	<i>Dendropsophus sp. 1</i>	Rainette à doigts orange	Déterminante de ZNIEFF	Modérée
Hylidae	<i>Osteocephalus leprieurii</i>	Ostéocéphale de Leprieur	Protégée avec habitat	Forte
Rhinatrematidae	<i>Rhinatrema bivittatum</i>	Cécilie à deux bandes	Peu commune	Inconnue
Hylidae	<i>Scinax proboscideus</i>	Scinax proboscidiien	Peu commune	Forte
Hylidae	<i>Scinax sp. 3</i>	Scinax à taches orange	Rare	Forte
Hylidae	<i>Trachycephalus coriaceus</i>	Trachycéphale coriace	Protégée avec habitat	Forte

Liste des espèces d'amphibiens recensées sur la mare « Caïman ». En **bleu** les espèces non recensées sur la mare « Blanc-Marty »

Famille	Nom scientifique	Nom normalisé
Leptodactylidae	<i>Adenomera andreae</i>	Adénomère familière
Aromobatidae	<i>Allobates femoralis</i>	Allobate fémoral
Hylidae	<i>Boana boans</i>	Rainette patte d'oie
Hylidae	<i>Boana calcarata</i>	Rainette éperonnée
Phyllomedusidae	<i>Callimedusa tomopterna</i>	Phylloméduse tigrine
Ceratophryidae	<i>Ceratophrys cornuta</i>	Cératophrys cornu
Microhylidae	<i>Chiasmocleis shudikarensis</i>	Chiasmocle de Shudikar
Hylidae	<i>Dendropsophus counani</i>	Rainette de Counani
Hylidae	<i>Dendropsophus leucophyllatus</i>	Rainette à bandeau
Hylidae	<i>Dendropsophus melanargyreus</i>	Rainette frangée
Hylidae	<i>Dendropsophus amicum</i>	Rainette menue/Rainette des amis
Hylidae	<i>Dendropsophus sp. 1</i>	Rainette à doigts orange
Leptodactylidae	<i>Leptodactylus fremitus</i>	Leptodactyle grogneur
Leptodactylidae	<i>Leptodactylus knudseni</i>	Leptodactyle de Knudsen
Leptodactylidae	<i>Leptodactylus mystaceus</i>	Leptodactyle à lèvres blanches
Leptodactylidae	<i>Leptodactylus pentadactylus</i>	Leptodactyle géant
Leptodactylidae	<i>Leptodactylus petersii</i>	Leptodactyle de Peters
Leptodactylidae	<i>Leptodactylus rhodomystax</i>	Leptodactyle rougeâtre
Leptodactylidae	<i>Leptodactylus stenodema</i>	Leptodactyle à museau étroit
Hylidae	<i>Osteocephalus leprieurii</i>	Ostéocéphale de Leprieur
Hylidae	<i>Osteocephalus oophagus</i>	Ostéocéphale oophage
Hylidae	<i>Osteocephalus taurinus</i>	Ostéocéphale taurin
Phyllomedusidae	<i>Phyllomedusa bicolor</i>	Phylloméduse bicolore
Phyllomedusidae	<i>Phyllomedusa vaillantii</i>	Phylloméduse carénée
Craugastoridae	<i>Pristimantis chiastonotus</i>	Hylode porte-X
Craugastoridae	<i>Pristimantis crepitaculus</i>	Hylode crépitante
Craugastoridae	<i>Pristimantis inguinalis</i>	Hylode inguinale
Craugastoridae	<i>Pristimantis sp. 3</i>	Hylode siffleuse



Cofinancé par
l'Union européenne



Craugastoridae	<i>Pristimantis zeuctotylus</i>	Hylode zeuctotyle
Bufonidae	<i>Rhaebo guttatus</i>	Crapaud tacheté
Rhinatreumatidae	<i>Rhinatrema bivittatum</i>	Cécilie à deux bandes
Bufonidae	<i>Rhinella castaneotica</i>	Crapaud feuille
Bufonidae	<i>Rhinella margaritifera</i>	Crapaud perlé
Bufonidae	<i>Rhinella marina</i>	Crapaud bœuf
Hylidae	<i>Scinax boesemani</i>	Scinax de Boeseman
Hylidae	<i>Scinax proboscideus</i>	Scinax proboscidien
Hylidae	<i>Scinax ruber</i>	Scinax des maisons
Hylidae	<i>Scinax sp. 2</i>	Scinax à oeil rouge
Hylidae	<i>Scinax sp. 3</i>	Scinax à tâches oranges
Hylidae	<i>Trachycephalus coriaceus</i>	Trachycéphale coriace
Hylidae	<i>Trachycephalus hadroceph</i>	Trachycéphale métronome
Hylidae	<i>Trachycephalus resinifictrix</i>	Trachycéphale Kunawalu
Hylidae	<i>Trachycephalus typhonius</i>	Trachycéphale réticulée

Description des cortèges et des espèces d'amphibiens

Les différentes espèces d'amphibiens rencontrées sur la mare Caïman peuvent être décrites sous la forme de deux cortèges :

- Le cortège d'espèces à reproduction explosive
- Le cortège de milieu forestier et plus spécifiquement de mare forestière

De nombreuses informations sur la biologie et l'écologie des espèces décrites ci-dessous sont tirées de l'Atlas des amphibiens de Guyane (Fouquet *et al.*, 2024).

Cortège d'espèces à reproduction explosive

Ce cortège représente **les enjeux majeurs** du site il n'est visible que quelques jours ou nuits dans l'année. Les espèces considérées dans ce cortège partagent une stratégie de reproduction dite explosive, c'est-à-dire des épisodes de reproduction brefs et limités dans le temps liés à une forte pluviométrie en début de saison des pluies.

Dans ce cortège **on trouve** :

- le **Cératophrys cornu** (*Ceratophrys cornuta*)
- la **Trachycéphale coriace** (*Trachycephalus coriaceus*)
- l'**Ostéocéphale de Leprieur** (*Osteocephalus lepieurii*)

Ces trois espèces sont protégées avec leur habitat et représentent de très forts enjeux de conservation.

On trouve également parmi les espèces à enjeu :

- la **Rainette de Counani** (*Dendropsophus counani*)
- la **Rainette frangée** (*Dendropsophus melanargyreus*)
- la **Scinax à tâches oranges** (*Scinax sp.3*)
- la **Scinax proboscidienn** (*Scinax proboscideus*)

Le Cératophrys cornu (*Ceratophrys cornuta*) est sans aucun doute l'espèce phare du cortège des espèces à reproduction explosive. Étant communément utilisée en terrariophilie, il s'agit également d'une espèce à risque pour le prélèvement illégal. Étant donné son écologie de prédateur de haut de chaîne et sa relative faible densité naturelle, cette espèce est également présumée particulièrement sensible à des modifications de son habitat et du cortège de proies potentielles.

Le *Ceratophrys cornu* (*Ceratophrys cornuta*) fait l'objet de 88 observations allant de 1 à 200 individus max (200 individus estimés par Arnaud Aury, Vincent Prémel, Elven Remérand et Quentin Uriot le 03/12/2024).



Ceratophrys cornuta

	Mare Caïman	Mare Blanc-Marty
Nombre d'observations	88	33
Nombre max d'individus observés	200	30

Pour les données d'archives, Michel Blanc note des dizaines de *Ceratophrys cornu* chaque année sur la mare à partir de 1998 et au moins une centaine en 1998. Le comptage des individus et la détection de cette espèce sont considérés comme de bons indicateurs de suivi dans la mesure où les méthodes de comptage sont standardisées.

La **Trachycéphale coriace** (*Trachycephalus coriaceus*) est également une espèce à fort enjeu de conservation typique des mares temporaires explosives. Cette espèce est arboricole et évolue probablement en canopée en dehors des périodes de reproduction. Elle se regroupe en grand nombre aux abords de la mare dans la strate arborée après les premières grosses pluies de la saison. Comme chez le *Ceratophrys cornu*, des cas de migration ont été reportés en début de saison des pluies pour rejoindre leur site de reproduction.

Une étude sur le phénomène des explosives sur la montagne de Kaw (Ulloa *et al.*, 2019) indique que cette espèce se reproduit après 72h de fortes précipitations et que la reproduction au sens strict dure entre 6 et 12h. Le rôle de cette espèce et en particulier de ses vocalisations à fréquence basse ont été étudiées dans une seconde étude sur les mares de la montagne de Kaw (Fouquet *et al.* 2021). Les vocalisations de *Trachycephalus coriaceus* pourraient attirer d'autres espèces comme *Chiasmocleis shudikarensis* et *Osteocephalus lepreurii*. L'amplexus a lieu en eau libre sur des branches ou sur des petits promontoires à proximité directe de la mare et les œufs sont directement déposés à la surface de l'eau. Les têtards se métamorphosent au bout d'environ 45 jours.

Sa reproduction est particulièrement impressionnante car les sacs vocaux des mâles chanteurs se touchent presque à l'arrière de la tête et la ponte et la fécondation des œufs s'accompagnent de mouvements synchronisés entre le mâle et la femelle, ce qui est peu commun chez les amphibiens.



Amplexus de *Trachycephalus coriaceus* en eau libre

Le Cératophrys cornu et la Trachycéphale coriace sont les deux espèces typiques et spectaculaires que le public peut chercher à voir pendant les explosives. **Notons toutefois qu'une partie non négligeable et non spécialiste du public cherche en fait à voir de grands rassemblements de *Dendropsophus amicornum* (non spécifiquement liés aux explosives)** pour le côté esthétique et immersif d'observer des centaines de petites grenouilles jaunes autour d'eux. Ce dernier phénomène se produit sur la mare Caïman de manière particulièrement spectaculaire.

Une des particularités de la mare Caïman par rapport à la mare Blanc-Marty est la présence de la **Scinax à tâches oranges** (*Scinax sp.3*). Cette espèce s'observe par dizaines jusqu'à une centaine d'individus sur la mare Caïman. Elle se déplace rapidement sur les troncs de la forêt inondée en bord de mare lors des explosives. Elle fait l'objet de 83 observations transmises à Faune-Guyane sur la mare avec plusieurs données d'épisodes avec une cinquantaine et une centaine d'individus. Le dernier épisode mentionnant une centaine



Scinax à tâches oranges (*Scinax sp.3*) sur site le 09/12/2019.



Cofinancé par
l'Union européenne



d'individus date de 2024. Les données d'archives de Michel Blanc observe également des variations avec plusieurs années consécutives avec au moins une centaine d'individus puis des dizaines en 2001 et 2002.

Au total, la *Scinax* sp. 3 fait l'objet de 221 observations sur l'ensemble de la Guyane dont 83 sur la mare Caïman. Elle n'est pas présente sur certaines mares à proximité (comme la mare Blanc-Marty) par exemple. Elle représente ainsi un fort enjeu de conservation pour la mare Caïman.

Une autre particularité de la mare Caïman est d'abriter un site de reproduction important pour l'**Ostéocéphale de Leprieur (*Osteocephalus lepieurii*)**. Cette espèce présente des effectifs importants sur site en tout début de phénomène. Plusieurs données mentionnent au moins une centaine d'individus sur la mare au moment des explosives dont une donnée à 300 individus de Timothé Le Pape en 2021 et une donnée exceptionnelle à 1000 individus en 2023 par Anne Guillois. L'Ostéocéphale de Leprieur est susceptible d'utiliser le milieu herbacé inondé pendant les explosives même si elle possède des mœurs plus arboricole le reste de l'année.



Ostéocéphale de Leprieur (*Osteocephalus lepieurii*). A droite, *O.lepieurii* dans le secteur herbacé en compagnie de Rainettes menues

Une autre spécificité de la mare Caïman est la présence de la **Rainette de Counani (*Dendropsophus counani*)**. Cette espèce est plus arboricole et se détecte en partie au chant ce qui rend sa détection moins évidente. Dans les données d'archives les effectifs de la Rainette de Counani sont fréquemment estimés à au moins une dizaine d'individus avec une donnée exceptionnelle avec au moins 100 individus en 1998. Le nombre max d'individus transmis à la base de données Faune-Guyane est de 30 individus sur la mare en 2024 avec des observations régulières autour de 10 individus. Cette espèce étant plus difficile à détecter, la comparaison des effectifs entre les jeux de données reflètent potentiellement moins la réalité.

La Rainette frangée (*Dendropsophus melanargyreus*) fait l'objet de 26 observations sur la mare Caïman réparties sur 17 dates avec des données variant de 1-50 individus et une donnée exceptionnelle de 200 individus de Arnaud Aury le 25 novembre 2022. Elle semble être une espèce indicatrice relativement facilement dénombrable si on porte une attention particulière à sa détection. En comparaison avec les données de Michel Blanc de 1997 à 2002. La Rainette frangée était contactée par dizaine chaque année sauf en 1997 et 1999 où elle a été contactée à l'unité. Cette espèce est susceptible d'utiliser les milieux d'herbacées hautes et les « îlots » arborés pendant les explosives.

	Mare Caïman	Mare Blanc-Marty
Nombre d'observations	26	9
Nombre max d'individus observés	200	20
Moyenne	14 (sans donnée à 200) 21 (avec la donnée à 200)	5



Dendropsophus melanargyreus à gauche et *Dendropsophus counani* à droite.

La *Scinax proboscideus* est également présente sur la mare Caïman. Il s'agit d'une espèce fréquente sur les mares explosives. Cette espèce vocalise principalement au crépuscule et s'arrête ensuite. Elle fait l'objet d'une vingtaine d'observations sur la mare avec des effectifs variant de 1 à 20.

Enfin, de nombreux *Chiasmocleis* viennent se reproduire dans l'eau libre de la mare pendant les reproductions explosives. Il s'agit de petites micro-hylidées qui peuvent produire un fond sonore conséquent si elles sont nombreuses. L'espèce peut varier en fonction de la localité et parfois plusieurs espèces peuvent être présentes simultanément. Ici il s'agit du *Chiasmocleis* de Shudikar (*Chiasmocleis shudikarensis*), la plus commune d'entre elles. Cette espèce peut être présente en très grand nombre et est difficilement dénombrable. Les effectifs estimés à la bonne période varient entre 100 et 1000 individus ce qui représente déjà une présence non négligeable mais les effectifs sont probablement sous-estimés pour cette espèce difficile à dénombrer.



Chiasmocleis shudikarensis et amplexus de *Scinax proboscideus*.

Il est difficile d'estimer des tailles de populations fiables avec les estimations provenant des extractions Faune-Guyane. En revanche, pour certaines espèces facilement dénombrables ou présentes en effectif relativement réduit, un suivi par comptage à vue semble envisageable. On voit que les estimations d'effectif malgré les imprécisions qu'elles peuvent comporter sont intéressantes dans le cadre de la comparaison avec des données d'archives.

Cortège forestier

Au vu du contexte forestier adjacent nous retrouvons un cortège relativement classique typique des milieux forestiers avec les grandes rainettes arboricoles de canopée comme la Trachycéphale Kunawalu (*Trachycephalus resinifictrix*) et la Trachycéphale métronome (*Trachycephalus hadrocephus*) ainsi que des rainettes arboricoles de sous-bois comme l'Ostéocéphale oophage (*Osteocephalus oophagus*). On trouve également les incontournables espèces forestières terrestres comme l'Adénomère familière (*Adenomera andreae*) et l'Allobate fémoral (*Allobates femoralis*). Les espèces d'Hylodes (*Pristimantis chiastonotus*, *P. crepitaculus*, *P. inguinalis*, *P. zeuctoctylus*) sont également liées au milieu forestier adjacent. Toutes ces espèces ne sont pas spécialement liées à la présence de la mare forestière.

Sous-cortège mare forestière

Plus spécifiquement liées à la présence **d'une mare forestière**, on trouve des rainettes arboricoles comme la rainette à doigts orange (*Dendropsophus sp.1*), espèce déterminante de ZNIEFF mais relativement commune ; la Phylloméduse carénée (*Phyllomedusa vaillantii*) et la Phylloméduse tigrine (*Callimedusa tomopterna*), qui semblent se reproduire surtout post-explosive quand l'eau est déjà relativement haute. La *Scinax sp. 2* est également liée à la présence d'une mare forestière. Ce sont des espèces que l'on retrouve dans des mares non temporaires.



Callimedusa tomopterna et *Leptodactylus knudseni*

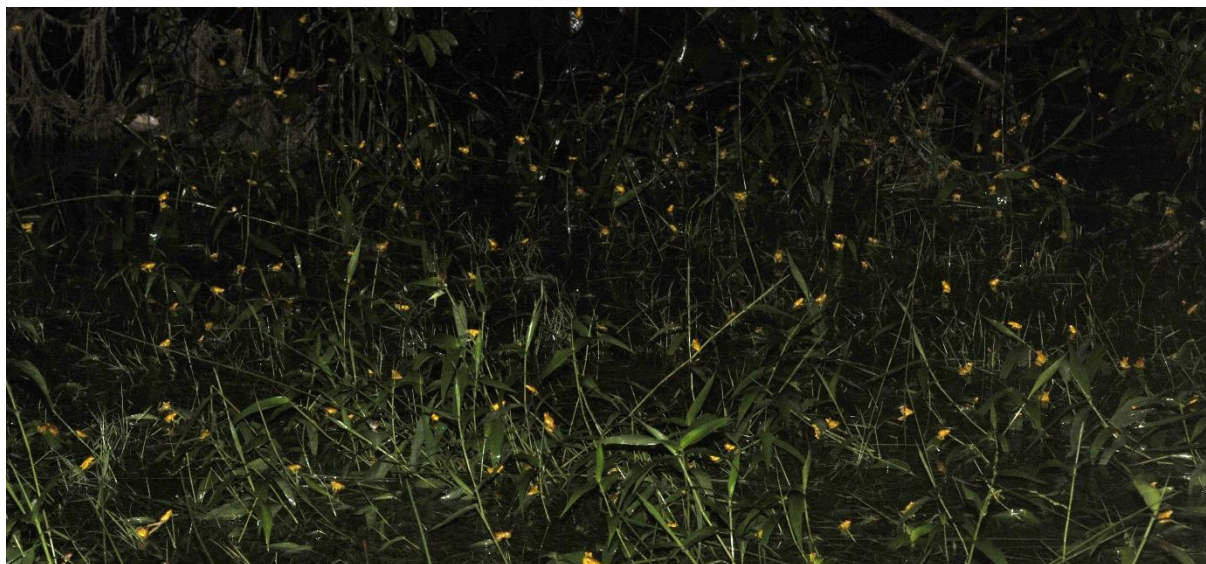
Les premières espèces d'amphibiens à arriver autour de la mare aux prémices de la saison des pluies sont des espèces non strictement liées aux reproductions explosives. Le Leptodactyle de Knudsen (*Leptodactylus knudseni*) pond directement ses œufs dans des nids d'écume avant même le remplissage de la mare, ce qui permettra aux têtards d'être nettement compétitifs à l'arrivée des premières pluies. Après une période généralement caractérisée par une pluviométrie élevée pendant au moins 48h, de petites dépressions commencent à s'inonder aux points les plus bas. C'est dans ces dépressions que le Leptodactyle à lèvres blanches (*Leptodactylus mystaceus*) se reproduit au tout début du remplissage de la mare en milieux ouverts, même si cette espèce est également capable de se reproduire dans des flaques sous canopée. Elle est bien présente juste avant le début des explosives et se reproduit également post-explosive de façon prolongée dans des flaques forestières peu profondes en périphérie quand le cœur de mare se remplit (>50cm). On peut également rattacher les autres espèces de Leptodactyle qui se reproduisent au sein de la mare forestière à ce cortège (*Leptodactylus pentadactylus*, *L. fremitus*, *L. petersii*).

Enfin, on peut considérer plus largement les espèces non strictement liées aux mares forestières mais se reproduisant en grand nombre dans celles-ci comme la Rainette menue (*Dendropsophus amicum*) et la Rainette à bandeau (*Dendropsophus leucophyllatus*). Notons que la mare Caïman est un lieu où le phénomène **de reproduction massive des Rainettes menues / Rainette des amis (*Dendropsophus amicum*)** (précédemment connue sous le nom de *Dendropsophus minutus*) est particulièrement impressionnant. Elles

exploitent en particulier les secteurs ouverts herbacés inondés pour leur reproduction. Les estimations d'effectifs révèlent plusieurs données entre 1000 et 3000 individus et une donnée récente en 2024 de Arnaud Aury, Vincent Prémel, Elven Rémérand et Quentin Uriot estime l'effectif à 10 000 individus.



Rainette menue/ Rainette des amis (*Dendropsophus amicum*) et Rainette à bandeaux (*Dendropsophus leucophyllatus*)



Reproduction massive de Rainette menue/ Rainette des amis (*Dendropsophus amicum*) sur site.

Quelques espèces inventoriées n'appartiennent à aucun des cortèges décrits ci-dessus et reflètent d'autres type d'habitat présents à proximité. On peut citer la Rainette patte d'oie (*Boana boans*) qui est une espèce ripicole et le Crapaud tacheté (*Rhaebo guttatus*).

Il est également difficile de rattacher la **Cécilie à deux bandes** (*Rhinatrema bivittatum*) à un cortège. Sa présence pourrait être liée aux phénomènes des explosives indirectement mais à cette période de début de saison des pluies son habitat de saison sèche se trouve également noyé ce qui pourrait expliquer des probabilités de rencontre plus fortes. Sur les trois observations indépendantes disponibles sur Faune-Guyane, deux concernent des traversées de route.

Résultats de la compilation des données autres taxons

Reptiles

Au total, **27 espèces** de reptiles ont été recensées pour 129 observations lors de la compilation des données Faune-Guyane (GEPOG, 2025). Parmi ces espèces on trouve 9 espèces de sauriens, un Caïman, 15 espèces de serpents et 2 espèces de tortues. Les reptiles, et en particulier les serpents, sont un groupe difficile à inventorier en raison de leur faible détectabilité et de nombreuses espèces potentiellement présentes pourraient être encore inventoriées. Le groupe des sauriens est moins inventorié que les autres groupes sur la mare. **L'état des connaissances actuelles est néanmoins jugé relativement bon** pour ce groupe taxonomique au moins pour les espèces nocturnes et reflète que le site est visité par des amateurs d'herpétologie.

Parmi ces espèces, on remarquera le **Boa émeraude** (*Corallus caninus*), une espèce protégée observée en bord de route même si l'habitat est également favorable au niveau de la mare. Cette espèce, appréciée des terrariophiles pour ses qualités esthétiques, est susceptible d'être prélevée. On notera également deux données de Boa arc-en-ciel (*Epicrates cenchria*) qui est également une espèce sensible au prélèvement. La **Platémyde à tête orange** (*Platemys platycephala*) a été détectée au moins à 9 reprises, les effectifs indiqués sont toujours faibles 1-2 individus. La Platémyde à tête orange est une espèce protégée. Une autre espèce de tortue, la tortue bossue (*Mesoclemmys gibba*) a quant à elle été observée en nombre relativement important sur la mare Caïman (jusqu'à 30 individus, Timothé Le Pape). Cette mare semble jouer un rôle non négligeable pour la population de tortues bossues présentes à proximité. On note la présence de serpents assez peu fréquemment rencontrés de part probablement leurs mœurs fouisseuses comme *Atractus badius* et *Atractus flammigerus*. On peut aussi noter la présence de *Micrurus lemniscatus* et *Oxybelis fulgidus*. La diversité des serpents est relativement satisfaisante au vu du nombre de données. La forte disponibilité en proie rend les mares à explosives attractives pour de nombreux serpents. Le **Neusticure du Suriname** (*Neusticurus surinamensis*) est une espèce déterminante de ZNIEFF non directement liée à la présence de la mare mais plutôt liée à la présence d'une petite crique et d'un substrat rocheux à proximité. Malgré son nom la mare « Caïman » n'abrite pas beaucoup de caïman. Le Caïman gris a néanmoins fait l'objet de 8 observations dont plusieurs observations du même individu probablement.



Boa émeraude et Caïman gris

	Mare Caïman	Mare Blanc-Marty
Nombre d'observations	129	56
Nombre d'espèces	27	23



Cofinancé par
l'Union européenne



Nombre d'enjeux	3	3
Enjeux différents	<i>Corallus caninus</i> <i>Neusticurus surinamensis</i>	<i>Tantilla melanocephala</i> <i>Bothrops bilineatus</i>
Nombre d'espèces sauriens	9	11
Nombre d'espèces serpents	15	8
Nombre d'espèces de tortues	2	3
Nombre d'espèces de Caïman	1	1

Liste des reptiles représentant des enjeux de conservation

Famille	Nom scientifique	Nom normalisé	Statut	Sensibilité
Chelidae	<i>Platemys platycephala</i>	Platémyde à tête orange	Protégée	Modérée
Boidae	<i>Corallus caninus</i>	Boa émeraude	Protégée	Espèce susceptible d'être prélevée
Gymnophthalmidae	<i>Neusticurus surinamensis</i>	Neusticure du Suriname	Déterminante de ZNIEFF	Faible



Platémyde à tête orange et Neusticure du Suriname (hors site).

Liste des 27 espèces recensées de reptiles sur la mare Caïman

Famille	Nom scientifique	Nom normalisé
Aniliidae	Serpent rouleau	<i>Anilius scytale</i>
Gymnophthalmidae	Arthrosaure de Kock	<i>Arthrosaura kockii</i>
Dipsadidae	Atractus faux-corail	<i>Atractus badius</i>
Dipsadidae	Atractus fade	<i>Atractus flammigerus</i>
Viperidae	Grage petits carreaux	<i>Bothrops atrox</i>
Colubridae	Chasseur masqué	<i>Chironius fuscus</i>
Boidae	Boa émeraude	<i>Corallus caninus</i>
Boidae	Boa brodé	<i>Corallus hortulana</i>
Colubridae	Chasseur fouet	<i>Dendrophidion dendrophis</i>
Boidae	Boa arc-en-ciel	<i>Epicrates cenchria</i>
Sphaerodactylidae	Gonatode aux yeux bleus	<i>Gonatodes annularis</i>
Dipsadidae	Imantode à nuque tatouée	<i>Imantodes cenchoa</i>



Cofinancé par
l'Union européenne



Dipsadidae	Imantode rouquin	<i>Imantodes lentiferus</i>
Teiidae	Kentropyx des chablis	<i>Kentropyx calcarata</i>
Dipsadidae	Diane maculée	<i>Leptodeira annulata</i>
Gymnophthalmidae	Léposome des Guyanes	<i>Loxopholis guianense</i>
Chelidae	Tortue bossue	<i>Mesoclemmys gibba</i>
Elapidae	Corail à col rouge	<i>Micrurus lemniscatus</i>
Gymnophthalmidae	Neusticure du Suriname	<i>Neusticurus surinamensis</i>
Dactyloidae	Anolis à fanon bleu	<i>Norops chrysolepis</i>
Dactyloidae	Anolis brun doré	<i>Norops fuscoauratus</i>
Colubridae	Liane vert	<i>Oxybelis fulgidus</i>
Crocodylidae	Caïman gris	<i>Paleosuchus trigonatus</i>
Chelidae	Platémyde à tête orange	<i>Platemys platycephala</i>
Tropiduridae	Tropidure ombré	<i>Plica umbra</i>
Polychrotidae	Polychre caméléon	<i>Polychrus marmoratus</i>
Dipsadidae	Pseudoboa écarlate	<i>Pseudoboa coronata</i>

Ornithologie

La compilation des données aboutit à un total de **66 espèces** d'oiseaux pour 123 données ce qui est très faible pour ce groupe taxonomique. Notons qu'il y a environ dix fois plus de données transmises sur les amphibiens que sur les oiseaux sur la zone d'étude.

L'état des connaissances actuelles sur ce groupe est jugé faible. Les données mettent déjà néanmoins en évidence des espèces représentant des enjeux de conservation recensées ci-dessous. Parmi elles, **12 représentent des enjeux de conservation**. Il s'agit d'espèces protégées selon l'article 3 de l'arrêté du 25 mars 2015 fixant la liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

	Mare Caïman	Mare Blanc-Marty
Nombre d'observations	123	40
Nombre d'espèces	66	24
Nombre d'enjeux	12	6
Enjeux différents	Aigle orné Buse à gros bec Chevêchette d'Amazonie Petit-duc de Watson Petit-duc du Roraima Ibijau gris Chouette huhul Chouette mouchetée Grand Urubu	Coquette huppe-col Caracara à gorge rouge Sarcorampe roi Chouette à lunettes

On remarque une relativement forte proportion de rapaces par rapport à la diversité attendue qui peut s'expliquer par un biais d'observation. La mare étant principalement visitée du fait de son intérêt herpétologique, les espèces de rapaces ont probablement plus tendance à être reconnues par un public non spécialiste. Cinq espèces de rapaces nocturnes ont été recensées, reflétant des passages de nuit. Notons que les rapaces nocturnes sont particulièrement intéressants comme indicateur de suivi car ils font partie des espèces potentiellement sensibles à un dérangement lié à une augmentation de la fréquentation sur la mare (bruit, lumière).



Cofinancé par
l'Union européenne



Liste des enjeux de conservation de type ornithologique sur la mare Caïman

Famille	Nom scientifique	Nom normalisé	Statut	Sensibilité
Rallidae	<i>Amaurolimnas concolor</i>	Râle concolore	DD	Forte
Accipitridae	<i>Pseudastur albicollis</i>	Buse blanche	Protégée	Faible sauf si nicheuse
Cathartidae	<i>Cathartes melambrotus</i>	Grand Urubu	Protégée	Faible
Strigidae	<i>Glaucidium hardyi</i>	Chevêchette d'Amazonie	Protégée	Modérée
Strigidae	<i>Lophotrix cristata</i>	Duc à aigrettes	Protégée	Modérée (dérangement)
Strigidae	<i>Megascops roraimae</i>	Petit-duc du Roraima	Protégée	Faible (observé sur la route)
Strigidae	<i>Megascops watsonii</i>	Petit-duc de Watson	Protégée	Modérée (dérangement)
Nyctibiidae	<i>Nyctibius griseus</i>	Ibijau gris	Protégée	Modérée (dérangement)
Accipitridae	<i>Rupornis magnirostris</i>	Buse à gros bec	Protégée	Faible sauf si nicheuse
Accipitridae	<i>Spizaetus ornatus</i>	Aigle orné	Protégée	Faible sauf si nicheur
Strigidae	<i>Strix huhula</i>	Chouette huhul	Protégée	Modérée (dérangement)
Strigidae	<i>Strix virgata</i>	Chouette mouchetée	Protégée	Modérée (dérangement)



Ibijau gris à gauche. Petit Duc de Watson à droite.



Cofinancé par
l'Union européenne



Liste d'espèces d'oiseaux recensées sur la mare Caïman

Famille	Nom normalisé	Nom scientifique	Somme des effectifs
Rallidae	Râle concolore	<i>Amaurolimnas concolor</i>	2
Psittacidae	Amazone poudrée	<i>Amazona farinosa</i>	1
Emberizidae	Tohi silencieux	<i>Arremon taciturnus</i>	2
Accipitridae	Petite Buse	<i>Buteo platypterus</i>	4
Picidae	Pic à cou rouge	<i>Campephilus rubricollis</i>	2
Cathartidae	Grand Urubu	<i>Cathartes melambrotus</i>	1
Bucconidae	Barbacou à croupion blanc	<i>Chelidoptera tenebrosa</i>	3
Thraupidae	Guit-guit céruléen	<i>Cyanerpes caeruleus</i>	2
Thamnophilidae	Batara fascié	<i>Cymbilaimus lineatus</i>	2
Thraupidae	Dacnis bleu	<i>Dacnis cayana</i>	2
Accipitridae	Naucler (Milan) à queue fourchue	<i>Elanoides forficatus</i>	14
Falconidae	Faucon des chauves-souris	<i>Falco rufigularis</i>	1
Columbidae	Colombe rouviolette	<i>Geotrygon montana</i>	2
Strigidae	Chevêchette d'Amazonie	<i>Glaucidium hardyi</i>	2
Furnariidae	Grimpar bec-en-coin	<i>Glyphorhynchus spirurus</i>	4
Accipitridae	Milan bleuâtre	<i>Ictinia plumbea</i>	10
Thraupidae	Tangara mordoré	<i>Lanio fulvus</i>	1
Columbidae	Colombe de Verreaux	<i>Leptotila verreauxi</i>	1
Cotingidae	Piauhau hurleur	<i>Lipaugus vociferans</i>	2
Strigidae	Duc à aigrettes	<i>Lophotrix cristata</i>	13
Tyrannidae	Microtyran casqué	<i>Lophotriccus galeatus</i>	1
Caprimulgidae	Engoulevent à queue courte	<i>Lurocalis semitorquatus</i>	3
Strigidae	Petit-duc du Roraima	<i>Megascops roraimae</i>	1
Strigidae	Petit-duc de Watson	<i>Megascops watsonii</i>	3
Tyrannidae	Tyrann olivâtre	<i>Myiarchus tuberculifer</i>	1
Tyrannidae	Tyrann de Cayenne	<i>Myiozetetes cayanensis</i>	4
Thamnophilidae	Myrmidon à flancs blancs	<i>Myrmotherula axillaris</i>	2
Nyctibiidae	Ibijau gris	<i>Nyctibius griseus</i>	2
Cracidae	Ortalide motmot	<i>Ortalis motmot</i>	1
Columbidae	Pigeon rousset	<i>Patagioenas cayennensis</i>	6
Columbidae	Pigeon plombé	<i>Patagioenas plumbea</i>	3
Columbidae	Pigeon vineux	<i>Patagioenas subvinacea</i>	1
Cracidae	Pénélope marail	<i>Penelope marail</i>	4



Cofinancé par
l'Union européenne



Thamnophilidae	Alapi à tête noire	<i>Percnostola rufifrons</i>	2
Trochilidae	Ermite à brins blancs	<i>Phaethornis superciliosus</i>	1
Troglodytidae	Troglodyte coraya	<i>Pheugopedius coraya</i>	3
Psittacidae	Pione violette	<i>Pionus fuscus</i>	1
Psittacidae	Pione à tête bleue	<i>Pionus menstruus</i>	9
Tyrannidae	Tyran quiquivi	<i>Pitangus sulphuratus</i>	5
Icteridae	Cacique vert	<i>Psarocolius viridis</i>	12
Accipitridae	Buse blanche	<i>Pseudastur albicollis</i>	2
Pipridae	Manakin à tête blanche	<i>Pseudopipra pipra</i>	1
Psophiidae	Agami trompette	<i>Psophia crepitans</i>	5
Psittacidae	Conure versicolore	<i>Pyrrhura picta</i>	3
Ramphastidae	Toucan ariel	<i>Ramphastos vitellinus</i>	2
Thraupidae	Tangara à bec d'argent	<i>Ramphocelus carbo</i>	16
Tyrannidae	Tyran grisâtre	<i>Rhytipterna simplex</i>	1
Accipitridae	Buse à gros bec	<i>Rupornis magnirostris</i>	1
Accipitridae	Aigle orné	<i>Spizaetus ornatus</i>	1
Strigidae	Chouette huhul	<i>Strix huhula</i>	5
Strigidae	Chouette mouchetée	<i>Strix virgata</i>	1
Thraupidae	Tangara à crête fauve	<i>Tachyphonus surinamus</i>	1
Thraupidae	Calliste septicolore	<i>Tangara chilensis</i>	3
Thraupidae	Calliste rouverdin	<i>Tangara gyrola</i>	1
Trochilidae	Dryade à queue fourchue	<i>Thalurania furcata</i>	2
Thamnophilidae	Batara cendré	<i>Thamnomanes caesius</i>	1
Thamnophilidae	Batara souris	<i>Thamnophilus murinus</i>	3
Thamnophilidae	Batara tacheté	<i>Thamnophilus punctatus</i>	1
Thraupidae	Tangara évêque	<i>Thraupis episcopus</i>	2
Thraupidae	Tangara des palmiers	<i>Thraupis palmarum</i>	9
Tinamidae	Grand Tinamou	<i>Tinamus major</i>	1
Trogonidae	Trogon à queue blanche	<i>Trogon viridis</i>	1
Tyrannidae	Tyran des palmiers	<i>Tyrannopsis sulphurea</i>	1
Tyrannidae	Tyran mélancolique	<i>Tyrannus melancholicus</i>	5
Vireonidae	Viréo chivi	<i>Vireo chivi</i>	1
Tyrannidae	Tyranneau vif	<i>Zimmerius acer</i>	1

Mammifères non-volants

A partir de l'extraction Faune-Guyane, 16 espèces de mammifères sont recensées sur la zone d'étude. Parmi ces observations on relèvera en particulier une observation d'**Ocelot** le 11 novembre 2021 par Vincent Prémel et une donnée de **Fourmillier géant** (*Myrmecophaga tridactyla*) du 7 janvier 2020 de Denis Faure dont la localisation reste à préciser. On note également des indices de présence d'occupation du Tapir (*Tapirus terrestris*) sur la mare Caïman. Enfin la strate arborée est utilisée par des singes comme le Singe hurleur roux (*Alouatta macconnelli*), une espèce déterminante de ZNIEFF. Le niveau de complétude de l'inventaire pour les mammifères terrestres est jugé moyen car non complété avec des données de pièges photographiques. L'absence de détection d'agoutis et de tatous par exemple reflète que l'inventaire est incomplet.

	Mare Caïman	Mare Blanc-Marty
Nombre d'observations	40	7 + piège photographique
Nombre d'espèces	16	13
Nombre d'enjeux	4	4
Enjeux différents	Tapir Fourmillier géant	Jaguar Tayra

Liste des mammifères représentant des enjeux de conservation sur la mare Caïman

Famille	Nom scientifique	Nom normalisé	Statut espèce	Sensibilité actuel/au projet
Atelidae	<i>Alouatta macconnelli</i>	Singe hurleur roux	Déterminante de ZNIEFF	Nulle
Felidae	<i>Leopardus pardalis</i>	Ocelot	Protégée	Très faible
Myrmecophagidae	<i>Myrmecophaga tridactyla</i>	Fourmilier géant	Protégée	Faible
Tapiridae	<i>Tapirus terrestris</i>	Tapir	Vulnérable	Modérée

L'Ocelot et le Fourmilier géant sont deux espèces protégées. Le Tapir est une espèce chassable considérée comme vulnérable « VU » sur la liste rouge des espèces menacées de Guyane (UICN France *et al.*, 2017). La présence de l'Ocelot n'est pas directement liée au fonctionnement de la mare. Cette espèce possède un grand domaine vital forestier. Le Tapir en revanche est une espèce dont la présence est liée à la mare et serait particulièrement sensible au braconnage au sein de la réserve. Le Fourmilier géant pourrait profiter des espaces ouverts créés par la mare mais la donnée ne semble pas localisée sur la mare même et son statut sur site est difficile à évaluer.



Cofinancé par
l'Union européenne



Liste des espèces de mammifères non-volants inventoriées sur la mare « Caïman »

Famille	Nom normalisé	Nom scientifique	Somme des effectifs
Cervidae	<i>Mazama americana</i> / <i>Passalites nemorivagus</i>	Daguet rouge / gris	1
Didelphidae	<i>Caluromys philander</i>	Grand Opossum laineux arboricole	3
Myrmecophagidae	<i>Myrmecophaga tridactyla</i>	Grand Tamanoir, Grand Fourmilier	1
Procyonidae	<i>Potos flavus</i>	Kinkajou	8
Felidae	<i>Leopardus pardalis</i>	Ocelot	1
Didelphidae	<i>Didelphis marsupialis</i>	Opossum commun, Pian à oreilles noires	2
Didelphidae	<i>Marmosops sp.</i>	Opossum-souris délicat (indéterminé)	1
Didelphidae	<i>G. emiliae</i> / <i>H. kalinowskii</i> / <i>Marmosa sp</i> / <i>Marmosops sp.</i>	Opossum-souris indéterminé	2
Agoutidae	<i>Cuniculus paca</i>	Pac tacheté	2
Didelphidae	<i>Metachirus nudicaudatus</i>	Quatre-yeux brun	3
Didelphidae	<i>Philander opossum</i>	Quatre-yeux gris	3
Echimyidae	<i>Proechimys guyannensis</i> / <i>cuvieri</i>	Rat-épineux de Cayenne / de Cuvier	1
Atelidae	<i>Alouatta macconnelli</i>	Singe hurleur roux	7
Myrmecophagidae	<i>Tamandua tetradactyla</i>	Tamandua à collier	1
Callithricidae	<i>Saguinus midas</i>	Tamarin aux mains dorées	16
Tapiridae	<i>Tapirus terrestris</i>	Tapir commun	2

Mammifères volants

Seulement deux espèces de chiroptères ont été inventoriées sur le périmètre d'extraction des données. Le site n'a pas fait l'objet d'inventaire dont les données auraient été transmises à Faune-Guyane. Ces deux espèces peuvent représenter des enjeux de conservation mais la Dame blanche des cyclanthes a été observée en traversée de route et le Péroptère des cavernes est présent dans les abris sous roche présent aux alentours. Ces deux espèces n'ont pas été observées à proximité directe de la mare Caïman et ne seront donc pas considérées pour la suite du diagnostic. L'état des connaissances pour ce groupe est insuffisant.

Famille	Nom normalisé	Nom scientifique
Emballonuridae	<i>Diclidurus scutatus</i>	Dame blanche des cyclanthes
Emballonuridae	<i>Peropteryx macrotis</i>	Péroptère des cavernes

Autres groupes

Odonates

Au total, 28 espèces d'odonates ont été recensées à proximité de la mare Caïman. Parmi elles, 27 espèces ont été recensées à partir de l'extraction Faune-Guyane pour 77 observations transmises et une espèce supplémentaire lors de nos passages identifiée comme *Gynacantha gracilis* sur iNaturalist par Paul Rochas.

Ce groupe est étonnamment relativement bien inventorié sur la mare Caïman. Pour donner un ordre d'idée il s'agit quasiment du même nombre d'espèces que les reptiles recensés.

	Mare Caïman	Mare Blanc-Marty
Nombre d'observations	77	4
Nombre d'espèces	28	2

Liste des espèces d'odonates inventoriées sur la mare « Caïman »

Famille	Nom scientifique	Somme des effectifs
Corduliidae	<i>Aeschnosoma forcipula</i>	3
Coenagrionidae	<i>Argia oculata</i>	1
Aeshnidae	<i>Coryphaeschna viriditas</i>	3
Libellulidae	<i>Erythemis haematogastra</i>	14
Libellulidae	<i>Erythrodiplax famula</i>	16
Libellulidae	<i>Erythrodiplax longitudinalis</i>	1
Aeshnidae	<i>Gynacantha gracilis</i>	2
Coenagrionidae	<i>Ischnura capreolus</i>	2
Lestidae	<i>Lestes falcifer</i>	24
Lestidae	<i>Lestes jerrelli</i>	5
Coenagrionidae	<i>Metaleptobasis</i> sp.	1
Libellulidae	<i>Micrathyria atra</i>	8
Libellulidae	<i>Micrathyria catenata</i>	15
Libellulidae	<i>Micrathyria hippolyte</i>	45
Libellulidae	<i>Micrathyria mengeri</i>	1
Libellulidae	<i>Micrathyria pseudeximia</i>	2
Libellulidae	<i>Micrathyria spinifera</i>	3
Libellulidae	<i>Micrathyria surinamensis</i>	320
Libellulidae	<i>Orthemis ambirufa</i>	2
Libellulidae	<i>Orthemis discolor</i>	2
Libellulidae	<i>Perithemis lais</i>	3
Libellulidae	<i>Rhodopygia cardinalis</i>	4
Coenagrionidae	<i>Telebasis abuna</i>	10
Libellulidae	<i>Tamea abdominalis</i>	3
Libellulidae	<i>Tamea binotata</i>	2
Libellulidae	<i>Uracis fastigiata</i>	1
Libellulidae	<i>Uracis imbuta</i>	1
Libellulidae	<i>Zenithoptera fasciata</i>	6



Gynacantha gracilis et *Micrathyria spinifera*

Lépidoptères

Concernant les papillons, 20 espèces de rhopalocères ont été transmises à la base de données Faune-Guyane pour 22 observations. La consultation de la base iNaturalist a permis d'ajouter une espèce *Euptychia neildi* observée par Julien Piolain.

Liste des espèces de rhopalocères inventoriées sur la mare « Caïman »

Famille	Nom scientifique	Somme des effectifs
Riodinidae	<i>Amarynthia meneria</i>	1
Lycaenidae	<i>Calycopis</i> sp.	1
Nymphalidae	<i>Catonephele acontius</i>	1
Nymphalidae	<i>Cissia penelope</i>	1
Hesperiidae	<i>Dyscophellus</i> sp.	1
Hesperiidae	<i>Entheus</i> sp.	1
Nymphalidae	<i>Euptychia neildi</i>	1
Nymphalidae	<i>Fountainea ryphea</i>	1
Nymphalidae	<i>Hamadryas</i> sp.	1
Nymphalidae	<i>Heliconius erato</i>	1
Nymphalidae	<i>Hermeuptychia hermes</i>	1
Riodinidae	<i>Lemonias egaensis</i>	1
Nymphalidae	<i>Morpho deidamia</i>	1
Nymphalidae	<i>Morpho hecuba</i>	1
Nymphalidae	<i>Morpho helenor</i>	2
Riodinidae	<i>Nymphidium</i> gr. <i>baeotia</i>	1
Pieridae	<i>Phoebis</i> sp.	1
Nymphalidae	<i>Pseudodebis valentina</i>	1
Hesperiidae	<i>Salatis salatis</i>	1
Nymphalidae	<i>Taygetis laches</i> / <i>thamyra</i>	1
Riodinidae	<i>Urbanus doryssus</i>	1

Mantes

On peut également noter la présence de 5 espèces de mantres transmises à Faune-Guyane pour 8 observations.



Cofinancé par
l'Union européenne



Liste des espèces de mantes inventoriées sur la mare « Caïman »

Famille	Nom scientifique	Somme des effectifs
Acanthopidae	<i>Acontista gracilis</i>	1
Photinidae	<i>Cardioptera squalodon</i>	1
Mantidae	<i>Choeradodis rhomboidea</i>	1
Mantidae	<i>Choeradodis strumaria</i>	2
Liturgusidae	<i>Liturgusa sp.</i>	4

Phasmes

Ainsi que 6 espèces de phasmes sur la mare Caïman pour 13 observations sur Faune-Guyane et 8 observations sur iNaturalist.

Liste des espèces de phasmes inventoriées sur la mare « Caïman »

Famille	Nom scientifique	Somme des effectifs
Pseudophasmatidae	<i>Cesaphasma servillei</i>	1
Pseudophasmatidae	<i>Creoxylus spinosus</i>	7
Pseudophasmatidae	<i>Paraphasma trianguliferum</i>	1
Pseudophasmatidae	<i>Pseudophasma phthisicum</i>	1
Diapheromeridae	<i>Phanocloidea muricata</i>	2
Pseudophasmatidae	<i>Pseudophasma phthisicum</i>	3

Pour les mantes et les phasmes le nombre d'espèces inventoriées reste faible et ne reflète pas la diversité sur site mais reflète une belle pluralité taxonomique et un effort de transmission à la base de données Faune-Guyane parmi les utilisateurs de la mare Caïman.

Autres données opportunistes

De manière opportuniste une espèce de fulgore : *Pterodictya reticularis* et une espèce de fourmi : la fourmi balle de fusil (*Paraponera clavata*) ont également été identifiées lors de nos passages.

Trois espèces d'araignées ont été recensées via la base de données iNaturalist : *Epehebopus rufescens*, *Phoneutria fera*, *Acylometes sp.*

Un gastéropode a fait l'objet d'une observation sur la base de données Faune-Guyane (GEPOG, 2025). Il s'agit d'une donnée de Vincent Prémel de *Solaropsis undata*.

Une seule espèce de poissons un Rivulidae : *Anablepsoides igneus* a été observée sur la mare Caïman par Colline Boiledieu le 27/08/2022.

La présence d'ichtyofaune dans une mare temporaire peut paraître étonnante mais *Anablepsoides igneus* est une espèce en mesure de se déplacer entre des points d'eau temporaires. Certaines années pluvieuses la mare Caïman pourrait également ne pas s'assécher complètement.



Cofinancé par
l'Union européenne



Bilan de l'évaluation, état des connaissances et préconisations par groupe taxonomique

	Cortège et enjeux sur site	Niveau d'enjeu	Etat des connaissances actuelles	Intérêt acquisition de connaissance et type de suivi préconisé
Amphibiens	Cortège explosif (<i>Ceratophrys cornuta</i> , <i>Trachycephalus coriaceus</i> , <i>Osteocephalus lepieurii</i> , <i>Dendropsophus melanargyreus</i> , <i>Dendropsophus counani</i> , <i>Scinax sp.3</i> , <i>Scinax proboscideus</i>)	Très fort	Bon	Faible (inventaire) Fort : - Suivi Chytrid - Suivi d'espèces ciblées - Suivi du dérangement (nombre de visiteurs, inventaire annuel) Possibilité de mutualiser d'autres suivis (enregistreurs, ADNe) ?
Flore	Habitat mare temporaire forestière	Fort	Faible	Fort (inventaire) Fort : - Suivi de l'état de conservation des milieu (% de piétinement, présence de layons)
Reptiles	Cortège nocturne (<i>Caïmans</i> , <i>Platemys platycephala</i> , serpents nocturnes)	Modéré	Bon	Modéré (suivi : chasse/prélèvement, inventaires et comptage Caïmans/tortues)
	Cortège diurne	Inconnu	Insuffisant	Faible
Oiseaux	Rapaces	Modéré	Faible	Modéré (suivi rapaces nocturnes)
	Autre cortège	Inconnu	Faible	Fort (inventaire)
Mammifères	Grands mammifères (<i>Ocelot</i> , <i>Tapir</i> , <i>Tamanoir</i> , <i>Singes hurleurs</i>)	Fort	Moyen	Modéré (Suivi dérangement)
Chiroptères		Inconnu	Inexistant	Modéré (inventaire)
Micro-mammifères		Faible	Faible	Modéré (inventaire)
Odonates	-	Inconnu	Moyen	Fort (inventaire et suivi)
Autres groupes (insectes, araignées, invertébrés)		Inconnu	Insuffisant	Inconnu



Cofinancé par
l'Union européenne



Résultats habitats

La mare se situe à l'extrémité d'un plateau d'environ 300 m d'altitude au sein d'un massif forestier de basse altitude, présentant localement des pentes marquées avec un dénivelé supérieur à 50 mètres.

Selon la typologie du *Catalogue des habitats forestiers de Guyane* (Guitet et al., 2015), l'ensemble du plateau correspondant au site d'étude est classé comme une forêt hygrophile sur cuirasse latéritique avec un dénivelé > 50 m, sur la base de la méthodologie suivante :

« 41- Forêts ombrophiles sempervirentes tropicales – Forêts hygrophiles
41.4 à 6 – tout type d'habitats génériques et principaux avec reliefs à dénivelé supérieur à 50 m
41.--c Forêts sur cuirasses latéritiques ou bauxitiques
(code CORINE : 46.421 – code OS : 333 - Forêts basses) »

En termes de classification des zones humides, la mare Caïman est une **mare forestière à caractère temporaire**.

Au vu du projet et de la taille restreinte de la mare, il a été nécessaire d'affiner ces premières caractérisations.

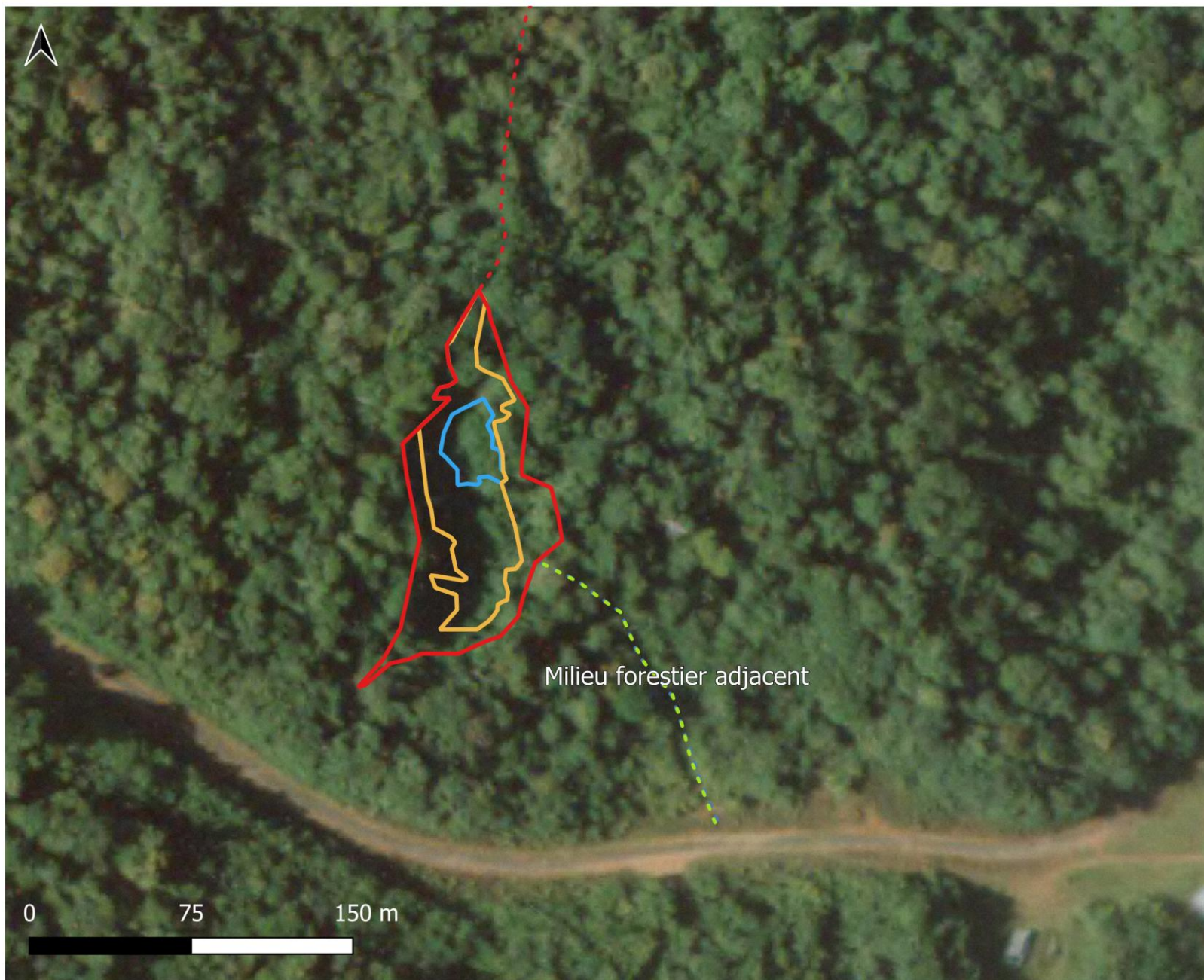
Les habitats sont décrits en fonction de quatre niveaux de distance par rapport à l'épicentre de la mare correspondant au gradient hydraulique :

- **Cœur de mare** : correspond aux points les plus bas et à la zone qui commence à se remplir au moment des reproductions explosives,
- **Zone inondée** : correspond principalement aux zones en eaux libres en période de hautes eaux. Ce secteur est principalement constitué d'un milieu herbacé divers
- **Zone inondable** qui correspond aux habitats susceptibles d'être inondés quand la mare atteint son niveau maximum principalement de la forêt inondable
- **Milieu forestier de terre ferme adjacent** : comprend les milieux forestiers alentours et notamment l'accès au site.

La lisière forestière au bord de la route de Kaw sera traitée à part à la suite du secteur milieu forestier de terre ferme adjacent.

Le niveau d'enjeu d'un habitat et ses potentialités d'accueil ont été autant que possible évalués largement sur différents groupes taxonomiques et en particulier sur les espèces ou milieux représentant des enjeux de conservation.

Les secteurs et les habitats sont cartographiés et illustrés ci-dessous.



Secteurs sur la mare caiman

Diagnostic écologique de la mare
caiman

- Entrée actuelle
- Exutoire
- Coeur de mare
- Zone inondée
- Zone inondable

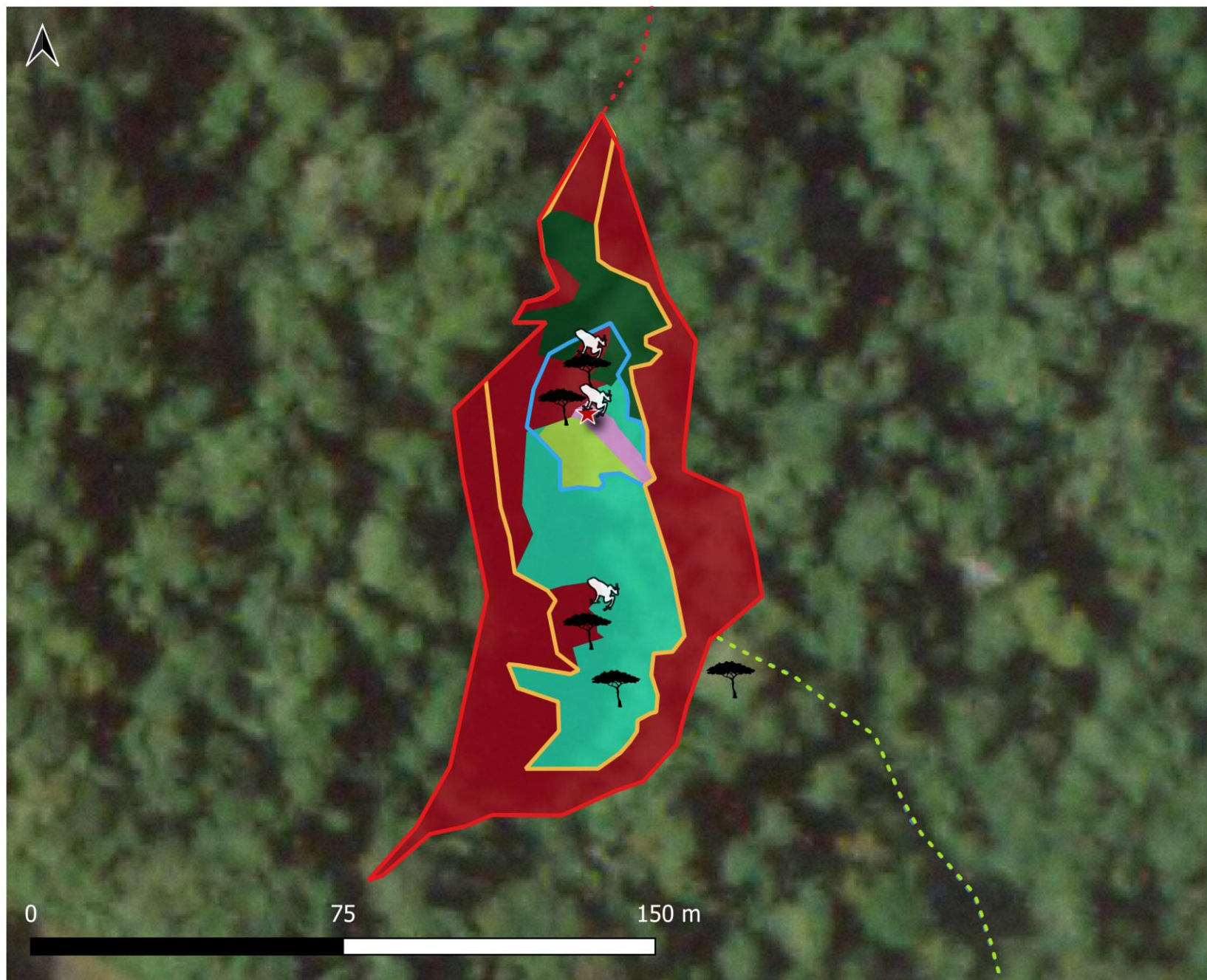
Source : BD ORTHO® IGN 2001
Réalisation cartographie Anaïs Bonnefond 29/09/2025
Commanditaire: Association Cerato

BEST Life
2030



Cofinancé par
l'Union européenne





Habitats sur la mare caïman

Diagnostic écologique de la mare caïman

Habitats

- Cuvette
- Herbacées hautes
- Herbacées rases
- Herbacées de sous-bois inondable

Sous-bois inondable

Enjeux forts amphibiens

Arbres remarquables

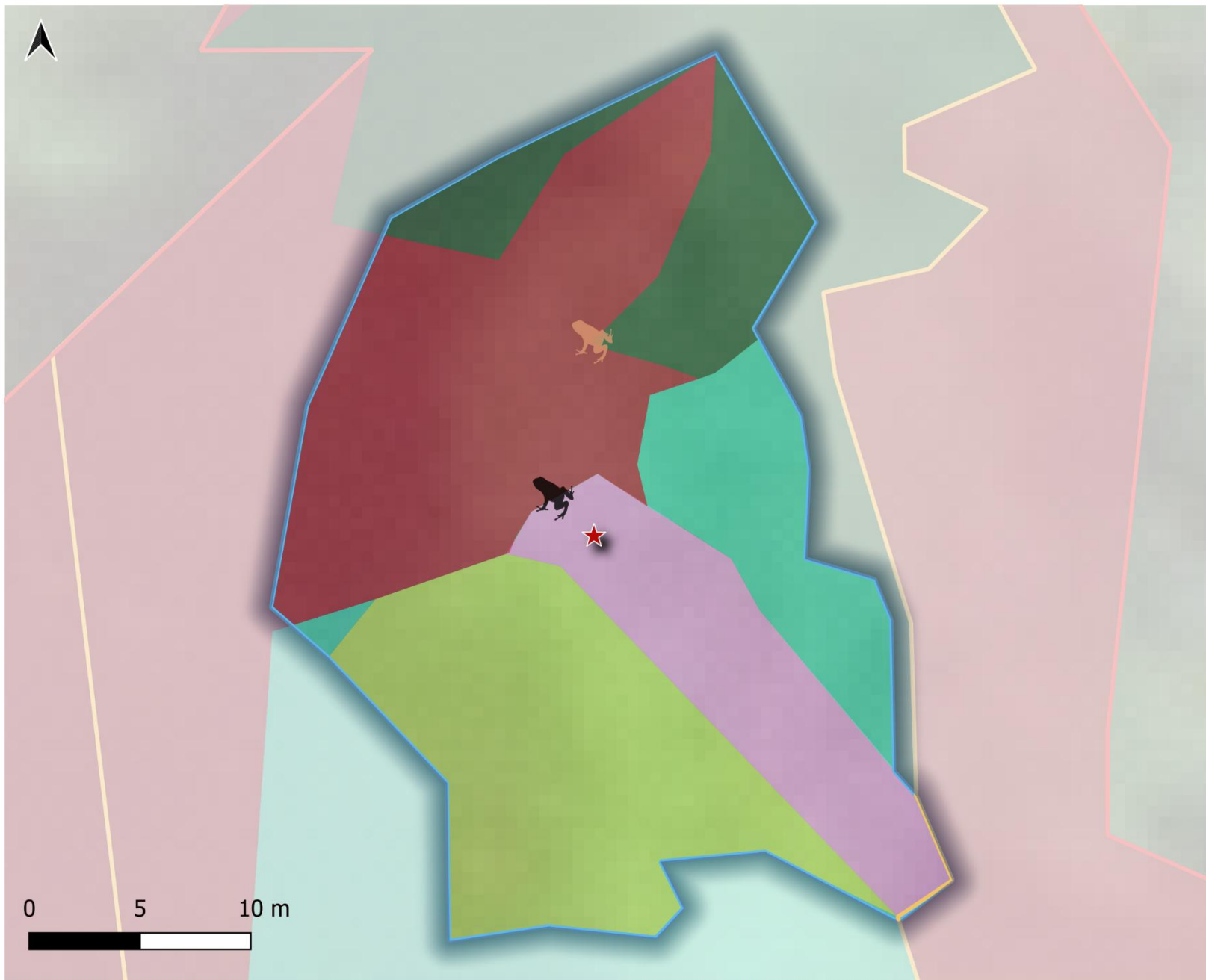
★ Epicentre

Secteurs

Coeur de mare

Zone inondée

Zone inondable



Habitats sur la mare caïman - Zoom coeur de mare

Diagnostic écologique de la mare caïman

Habitats

-  Cuvette
-  Herbacées hautes
-  Herbacées rases
-  Herbacées de sous-bois inondable
-  Sous-bois inondable

Enjeux forts

-  Ceratotophrys cornu
-  Trachycéphale coriace
-  Epicentre

Secteurs

-  Coeur de mare

Source : BD ORTHO ® IGN 2001
Réalisation cartographie Anaïs Bonnefond 30/09/2025
Commanditaire: Association Cerato

BESTLife
2030



Cofinancé par
l'Union européenne



Cœur de mare

Le cœur de mare abrite plusieurs types de micro-habitats remarquables :

- Des secteurs situés **dans la cuvette** aux points les plus bas qui deviennent rapidement des milieux **d'eau libre** une fois le remplissage amorcé ;
- Des **secteurs à herbacées rases** ;
- Des **secteurs de sous-bois inondés à génipa (*Genipa americana*)** et par extension le sous-bois inondable adjacent.

Le cœur de la reproduction explosive d'amphibiens tels que *Ceratophrys cornuta* et *Trachycephalus coriaceus* se déroule à la jonction de ces habitats.

Ce secteur représente l'enjeu prioritaire du site. Toutefois il faut garder à l'esprit que ce phénomène ne dure que quelques jours au plus, le reste de l'année ces espèces quittent ce secteur. Les connaissances restent sporadiques sur les habitats en dehors des périodes de reproduction de ces espèces. Certaines s'enterrent probablement dans la litière ou rejoignent la canopée adjacente, d'autres peuvent effectuer des migrations plus ou moins longues. Le cœur de mare est lié au milieu d'**eau libre** adjacent où les amphibiens à reproduction explosive déposent leur ponte.



Vue d'ensemble du secteur cœur de mare et épicode des explosives. Cuvette au premier plan sous bois inondable à l'arrière. A gauche le secteur d'herbe rase à droite une bande d'herbacée rase et un secteur herbacé plus haut et buissonnant.



Cofinancé par
l'Union européenne



Vue d'ensemble du secteur cœur de mare : milieu herbacé ras en premier plan, sous-bois inondable. On aperçoit le début de la cuvette sur la droite à la lisière des arbres.



Amplexus de *Ceratophrys cornuta* en eau libre



Cofinancé par
l'Union européenne



Cuvette

La cuvette est un secteur creusé qui couvre une surface d'environ 20mx5m. Il est d'origine anthropique. Le cœur de la cuvette est le point le plus bas sur la mare et donc le secteur qui se remplit en premier en début de saison des pluies. Même quand la mare est asséchée le substrat reste humide au fond de la cuvette et de petites flaques persistent souvent sauf pendant les épisodes de sécheresse marquée. Sur ce périmètre le sol est nu et tapissé en partie par des feuilles mortes du sous-bois adjacent.



Vue du substrat humide et du décaissement du cœur de la cuvette à gauche. Vue d'ensemble de La cuvette au sein de différents faciès herbacés à droite.

Végétation herbacée rase

On observe un milieu herbacé ras, composé majoritairement d'une espèce de Poaceae illustrée ci-dessous. Ce milieu est bien délimité et semble correspondre à un ennoisement plus précoce au début de la saison des pluies.



Milieu herbacé ras en cœur de mare



Cofinancé par
l'Union européenne

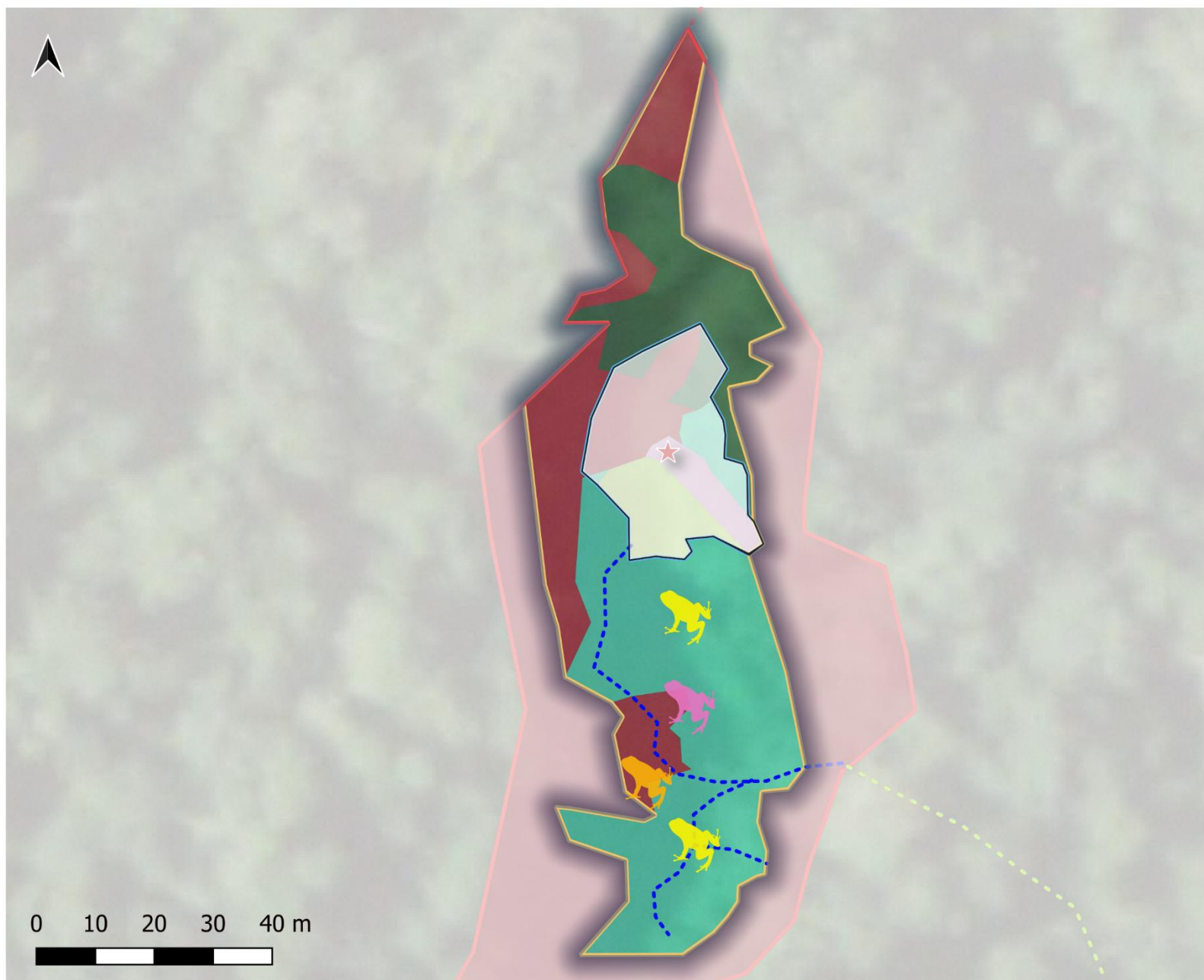


Ilots arborés et sous-bois inondable

Les arbres inondés comme les génipas (*Genipa americana*) et le sous-bois inondable adjacent jouent également un rôle dans la reproduction des espèces explosives. Les Trachycéphales coriaces, par exemple, se regroupent en grand nombre sur ces supports et occupent ces espaces avant de s'immerger en eau libre. Les Cératophrys cornus se regroupent par dizaines dans la litière adjacente jusqu'à atteindre des regroupements 100-200 individus en eau libre pendant quelques heures.



Arbres inondés et sous bois dans le secteur cœur de mare abritant une partie des reproductions explosives.



Habitats sur la mare caïman - Zoom zone inondée

Diagnostic écologique de la mare caïman

Habitats

- Herbacées hautes
- Herbacées de sous-bois inondable
- Sous-bois inondable

Enjeux forts

- Scinax à taches oranges
- Ostéocéphale de Leprieur

Autres amphibiens remarquables

- Rainette menue

Secteurs

- Zone inondée

Layons

- Passages existants / Traversées de mare

Source : BD ORTHO ® IGN 2001
Réalisation cartographie Anaïs Bonnefond 30/09/2025
Commanditaire: Association Cerato

BEST Life
2030



Cofinancé par
l'Union européenne



Zone inondée

Ce secteur est

- composé majoritairement d'un **secteur ouvert et herbacé haut**, qui s'inonde peu de temps après le cœur de mare avec différents faciès d'herbacées (*Eleocharis* sp., *Scleria* sp./microcarpa prob, *Acroceras zizanioides* ...) abritant la reproduction spectaculaire des *Dendropsophus amicorum* et d'espèces à enjeu comme *Osteocephalus leprieurii* et *Dendropsophus melanargyreus* ;
- Des « îlots » de végétation avec des arbres inondés, des secteurs buissonnants à *Solanum* et des chablis inondés ;
- Des secteurs de **sous-bois inondables** abritant une partie des reproductions explosives (*Scinax* sp. 3, *Osteocephalus leprieurii*, *Dendropsophus counani*) ;
- Une partie de la zone d'**herbacées de sous-bois inondable** qui assure une continuité jusqu'à l'exutoire.



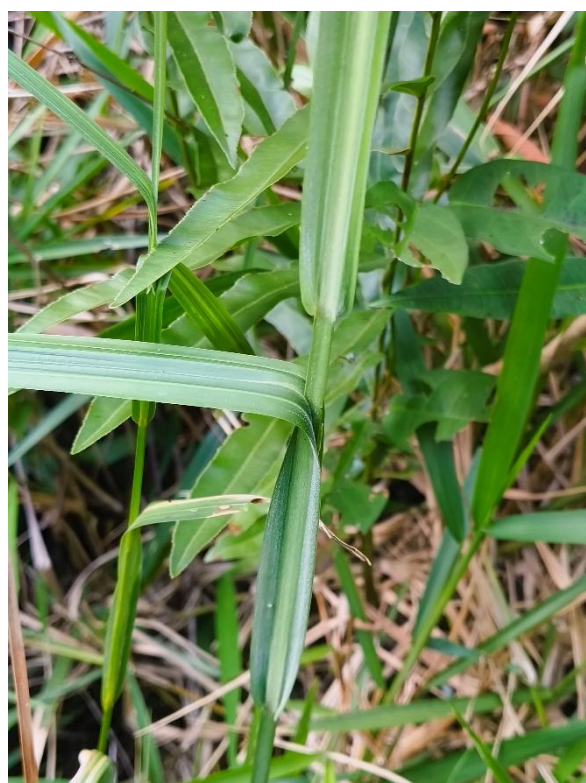
Vue d'ensemble du secteur « zone inondée », faciès : végétation herbacée haute à *Eleocharis* sp. Zone buissonnante à *Solanum* sp. à droite. Sous-bois inondable à l'arrière-plan.

Végétation herbacée haute inondée

Il s'agit d'un milieu ouvert herbacé avec un fort taux d'ensoleillement inondé pendant une grande partie de la saison des pluies.



Formation herbacée haute à *Eleocharis* sp. (Cyperaceae) au centre de la mare Caïman



Formation herbacée « haute » au sud de la mare Caïman. Pietinement lié aux traversées de mare. *Scleria* sp./*microcarpa* prob. (Cyperaceae) à droite.



Cofinancé par
l'Union européenne

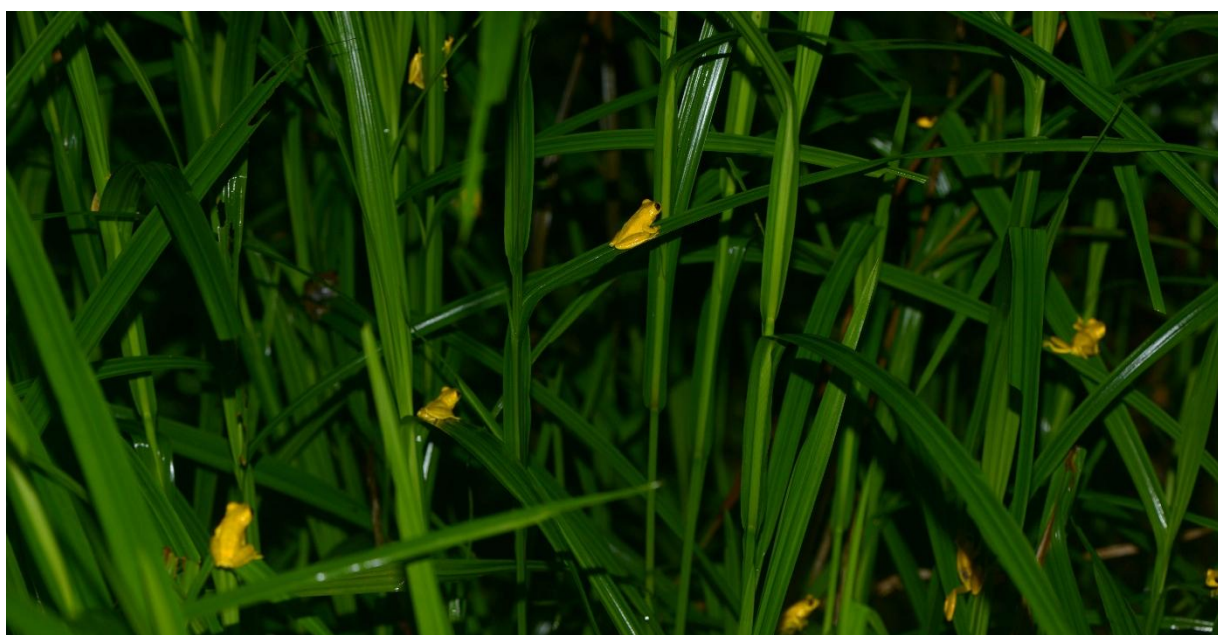


Il s'agit du milieu principalement concerné actuellement par les traversées de mare au sein de la végétation herbacée (carte ci-dessus)

Sur la partie sud du secteur « zone inondée », la mare est légèrement surélevée par rapport à la cuvette. On peut noter une différence dans les espèces d'herbacées avec une forte prévalence d'*Eleocharis sp.* au niveau de la partie la plus profonde. La partie surélevée au sud subit une inondation plus modérée et les herbacées sont de taille plus modeste telles que *Acroceras zizanioides* (Poaceae) et *Scleria sp. /microcarpa prob* (Cyperaceae). Elles sont néanmoins toujours classées comme « hautes » dans notre classification en comparaison avec la Poaceae du secteur cœur de mare qui est vraiment rase. Quand le niveau est mesuré à 1m80 de profondeur en cœur de mare, le niveau d'eau estimé au sud de la mare est de 1m environ. La partie adjacente au cœur de mare de la végétation herbacée haute est déjà en eau au moment des explosives.



Acroceras zizanioides (poaceae) à gauche. A droite, formation mixte d'herbacée haute à *Eleocharis sp.*, *Acroceras zizanioides*, *Scleria sp./microcarpa prob.*



Reproduction de Rainettes menues (*Dendropsophus amicorum*) dans des herbacées hautes (ici *Scleria sp./microcarpa prob.*)



Cofinancé par
l'Union européenne



Ces secteurs d'herbacées hautes sont particulièrement utilisés par les espèces ubiquistes comme *Dendropsophus amicum* et *Dendropsophus leucophyllatus*. **C'est le secteur où il est possible d'observer des milliers de petites grenouilles jaunes (en majorité *Dendropsophus amicum*), un des attraits des reproductions explosives pour le public.** Ce phénomène est plus étendu dans le temps que la période stricte des explosives.

Ce secteur herbacé joue un rôle pour les pontes et les têtards des espèces explosives du cœur de mare. Ce milieu est sensible au piétinement. L'**Ostéocéphale de Leprieur** (*Osteocephalus lepieurii*) est également capable de coloniser ce milieu de manière impressionnante sur cette mare lors de brefs épisodes en tout début de période de reproduction explosive. **La Rainette frangée** (*Dendropsophus melanargyreus*) peut se reproduire dans les herbacées ainsi que sur les îlots de végétation décrits ci-dessous. Plusieurs centaines de Chiasmocle de Shudikar se reproduisent en eau libre dans le secteur herbacé inondé. Les Tortues bossues observées en grande nombre sur la mare affectionnent également particulièrement ce milieu.

Ilots arborés, végétation buissonnante et chablis

Au sein de ces formations d'herbacées hautes en milieu ouvert on trouve des secteurs plus buissonnants à Solanaceae épineuse (*Solanum* sp ci-dessous) ainsi que des « îlots » formés par des arbres inondés en période de hautes eaux appartenant à des espèces susceptibles de supporter un ennoiment conséquent au cours de l'année comme des Génipas (*Genipa americana*) ou des Gustavias (*Gustavia angustifolia*). On remarque également des arbres morts couchés au sein de la mare. Tous ces « îlots » représentent des micro-habitats importants puisqu'ils peuvent servir de reposoir par rapport à l'eau libre pour les amphibiens pendant les explosives ainsi que de voie d'accès pour les espèces arboricoles et d'autres taxons. Ces supports très humides en milieu ouvert sont particulièrement propices à la présence d'épiphytes héliophiles (e.g. *Vriesea pleiosticha*). Les îlots de végétation sont particulièrement appréciés par **la Trachycéphale coriace, l'Ostéocéphale de Leprieur, la Scinax à taches oranges, la Rainette frangée** mais aussi la **Rainette de Counani** qui va pondre au-dessus de l'eau libre.



Vriesea pleiosticha sur un arbre « îlot » au dessus de la végétation herbacée à gauche. *Solanum* sp. en premier plan et arbre « îlot » en arrière plan à droite.

Secteur d'herbacées de sous-bois inondable

Ce secteur situé au nord du site regroupe une végétation herbacée très différente de celle observée sur les secteurs ouverts. Le faciès est également haut mais l'influence du sous-bois et la proximité de l'exutoire se font sentir. Il s'agit d'une végétation de zone inondable type ripicole. L'espèce représentative de cet habitat semble être une autre Cyperaceae du genre *Scleria* que celle identifiée dans les milieux ouverts (cf. *Scleria microcarpa*, prob.). Une des espèces identifiées en bordure de cet habitat est une Rapataceae : *Spathanthus unilateralis*. Ce micro-habitat peut abriter la reproduction d'espèces forestières communes comme *Phyllomedusa vaillantii* et *Boana calcarata*. Il est aussi possible qu'il soit exploité par *Scinax proboscideus* et *Platemys platycephala*. Cette dernière espèce a également été trouvée dans le milieu ouvert herbacé.



Secteur herbacé de sous-bois inondable. Par endroit composé de *Spathanthus unilateralis* (Rapataceae à droite)

Sous-bois inondable à ennoisement prolongé

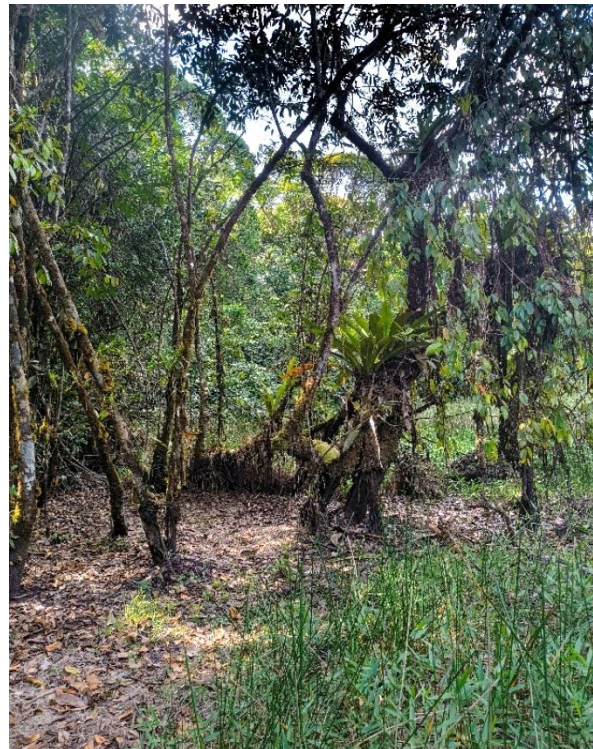
Cet habitat est caractérisé par une strate arborée relativement basse, des ponts aériens, un sous-bois dégagé avec une belle litière de feuilles caractéristique d'un ennoisement prolongé. Il est représenté dans le secteur « zone inondée » en retrait du cœur de mare. Il sert de refuge à des espèces à enjeux décrites ci-dessus comme la **Trachycéphale coriace** (*Trachycephalus coriaceus*) et le **Cératophrys cornu** (*Ceratophrys cornuta*). Il comprend également une avancée de sous-bois en lisière du milieu herbacé ouvert plus au sud de la mare particulièrement propice à la reproduction de la **Scinax à tâches oranges** (*Scinax* sp. 3) mais également exploité par d'autres espèces arboricoles à enjeu comme l'**Ostéocéphale de Leprieur** (*Ostecephalus lepieurii*), la **Rainette de Counani** (*Dendropsophus counani*), la **Rainette frangée** (*Dendropsophus melanargyreus*) et dans une certaine mesure par la Trachycéphale coriace (*Trachycephalus coriaceus*) et comme refuge dans la litière du sous-bois par les espèces terrestres comme le Cératophrys cornu (*Ceratophrys cornuta*). Le sous-bois humide inondable est favorable à la présence de nombreuses épiphytes, notamment des orchidées et *Satyria cerander* (Ericaceae).



Cofinancé par
l'Union européenne



Sous-bois abritant en particulier la reproduction de *Scinax* sp. 3



Sous-bois inondé propice à la présence d'épiphytes à gauche et *Scinax* sp.3 sur site à droite.



Habitats sur la mare caiman - Zoom zone inondable

Diagnostic écologique de la mare caiman

Habitats

- Cuvette
- Herbacées hautes
- Herbacées rases
- Herbacées de sous-bois inondable
- Sous-bois inondable
- Entrée actuelle

Secteurs

- Zone inondable

Zone inondable

Ce secteur est majoritairement constitué de **forêt marécageuse inondable**. On trouve également des espèces pionnières ou de transition comme *Cecropia obtusa* probablement favorisée par le milieu ouvert de la mare ou des chablis.

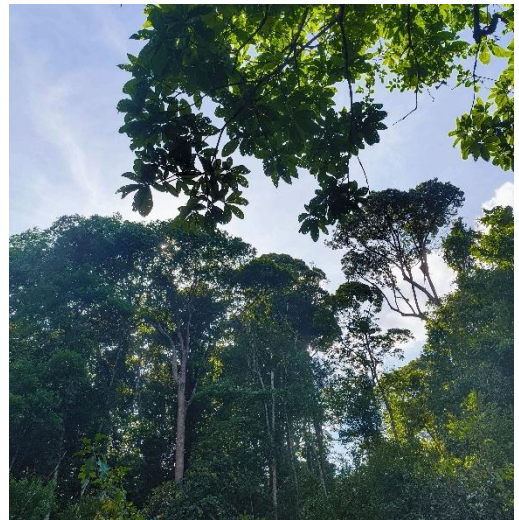
Les secteurs de sous-bois inondables particulièrement importants lors des reproductions explosives ont déjà été décrits dans les secteurs « cœur de mare » et « zone inondée » mais l'ensemble de la forêt inondable peut être utilisée par les espèces d'amphibiens arboricoles et terrestres comme lieu de transit ou de refuge.



Sous-bois de forêt inondable à gauche et vue depuis la mare de la lisière à droite

Forêt de terre ferme adjacente

A l'extérieur de la forêt inondable on trouve la forêt de terre ferme sur cuirasse latéritique. Cet habitat est bien représenté sur la montagne de Kaw. Sur la partie ouest de la mare on accède rapidement à une belle forêt de crête avec des individus de grandes tailles et une progression facilitée (photos ci-dessous).



Vue depuis la forêt de terre ferme à gauche et lisière de forêt de terre ferme observée depuis la mare à droite

Le sud de la mare se trouve sur le même plateau mais on note une légère différence d'habitat avec un faciès de canopée un peu plus bas et un sous-bois où la progression est moins aisée. Cela pourrait s'expliquer par la configuration topographique à une échelle plus fine, la nature des sols et la proximité à la cuirasse latéritique notamment. Notons également un effet lisière lié à la proximité de la route dans la partie sud et sud-est de la forêt de terre ferme adjacente à la mare. Au Nord de la mare, on arrive rapidement sur une forêt de pente dans la continuité de l'exutoire.



Cofinancé par
l'Union européenne



Ce secteur n'est pas directement impliqué dans la reproduction explosive mais les espèces concernées transitent *a minima* dans ce secteur pour rejoindre leur lieu de reproduction. Deux strates représentent particulièrement des enjeux : la litière forestière (*Ceratophrys cornuta*) et la canopée (e.g. *Trachycephalus coriaceus*). Cet habitat abrite les espèces d'amphibiens décrites dans le cortège forestier notamment les Rainettes de canopée (*Trachycephalus resinifictrix* et *Trachycephalus hadroceps*), les hylodes au mœurs crépusculaires (*Pristimantis* spp.), le crapaud feuille (*Rhinella castaneotica*) certaines Leptodactyles plus forestières (e.g. *Leptodactylus stenodema*).

La forêt de terre ferme est actuellement l'habitat majoritairement concerné par l'aménagement de la mare car il concerne l'accès au site et le layon de contournement de la mare en période de hautes eaux. Une attention particulière pourra être portée à ne pas endommager de ponts aériens lors du layonnage et balisage. La réouverture ou l'ouverture du layon devra veiller à ne pas endommager d'espèces végétales sensibles et devra être réalisée sous la tutelle de la Réserve Naturelle Nationale de Kaw-Roura (RNNKR).

Bord de route

On remarque un secteur de lisière forestière en bord de route. Entre nos passages en juin et en septembre 2025 l'aménagement du bord de route par la CTG a radicalement changé la nature de la lisière forestière (photos ci-dessous). Une bande de corridor de 20m autour de la mare actuelle a été laissée en l'état.

Notons que les espèces d'amphibiens à reproduction explosive en migration doivent parfois traverser la route et les lisières forestières pour rejoindre leur site de reproduction. Même au niveau du corridor les canopées ne sont pas jointives au niveau de la route et obligent les espèces arboricoles à descendre au sol. La route étant désormais plus large, les chances de traverser sont diminués. L'étude réalisée par l'association Trésor (Szpigel, 2020) a mis en évidence des axes migratoires par la route pour *T. coriaceus*, *O. lepieurii*, *D. amicum* et *C. cornuta*. L'axe de migration principal ne correspond pas au corridor à l'entrée du layon existant mais se trouve légèrement déporté en direction de Roura.

Le **Boa canin** (*Corallus caninus*), une espèce protégée, avait été observé au niveau de cette lisière forestière.

Maintenant que la route a été élargie avant l'entrée en direction du camp Caïman, il est possible de considérer cet espace pour le stationnement néanmoins l'accotement n'est pas stabilisé.



Vues du bord de route avant les travaux (juin 2025) et après (septembre 2025). La rubalise sur la photo de droite indique le début du corridor.

Etat de conservation des milieux

Aujourd'hui l'ensemble des milieux est dans **un bon état de conservation** sauf au niveau des travaux récents en bord de route. Notons néanmoins la présence de layons de traversée de mare matérialisés par du



Cofinancé par
l'Union européenne



piétinement dans la zone herbacée (Carte habitats zoom zone inondée ci-dessus). Plusieurs layons existent à proximité, une ébauche de layon de contournement existe au sud de la mare il croise un autre layon matérialisé par une ancienne rubalise blanchie qui mène à l'ancienne piste ONF. Lors de nos prospections dans le sous-bois un ancien fut d'essence rongé par le temps a été observé témoin d'une activité humaine passée sur laquelle nous manquons d'éléments. La cuvette et le canal d'entrée sont également des traces anciennes laissées par l'homme sur lesquelles la nature a aujourd'hui repris ces droits.

La lisière en bord de route a été détruite pour élargir la route sauf sur une bande de 20m de corridor au niveau de l'entrée actuelle. Les arbres qui se retrouvent à présent en lisière vont probablement dépérir et laisser place à une végétation pionnière. Il n'est pas certain que la bande de 20m soit suffisante à la survie des arbres sur le long terme. Cela pose notamment la question de la localisation de l'entrée effective dans le cadre de l'aménagement de la mare par un panneau dans un milieu fragilisé. Une des préconisations présentées ci-dessous vise à l'amélioration de la connectivité et au suivi de ce corridor.

Indicateur de suivi

Afin de pouvoir évaluer l'évolution de l'état de conservation des milieux au cours du temps il est proposé de retenir ces critères simples susceptibles d'évoluer positivement ou négativement :

- Le suivi de la reprise de la végétation herbacée partiellement immergée actuellement concernée par les zones piétinées en traversée de mare.
- La détection de layons secondaires /progressions à la machette sur la zone d'accès et en bordure de mare non balisé.

La zone étant située au sein de la RNNKR et la chasse étant interdite toute observation d'une cartouche de chasse ou d'autres indices d'activités illégales devra être signalée le plus rapidement possible aux agents de la réserve.

Flore

Aucun inventaire spécifique n'a été trouvé sur la mare Caïman. La compilation des données disponibles sur iNaturalist et les quelques espèces identifiées lors de nos passages ne reflète pas la diversité floristique présente sur site. Les espèces recensées sont présentées dans la liste ci-dessous à titre informatif et ne peuvent pas se substituer à un inventaire botanique.

Famille	Nom scientifique
Poaceae	<i>Acroceras zizanioides</i>
Apocynaceae	<i>Ambelania acida</i>
Bromeliaceae	<i>Araeococcus micranthus</i>
Arecaceae	<i>Astrocaryum paramaca</i>
Arecaceae	<i>Attalea maripa</i>
Gesneriaceae	<i>Centrosolenia densa</i>
Urticaceae	<i>Cecropia obtusa</i>
Salicaceae	<i>Casearia apodantha</i>
Clusiaceae	<i>Clusia grandiflora</i>
Cyclanthaceae	<i>Cyclanthus bipartitus</i>
Ebenaceae	<i>Diospyros guianensis</i>
Bromeliaceae	<i>Disteganthus basilateralis</i>
Cyperaceae	<i>Eleocharis sp.</i>
Fabaceae	<i>Eperva falcata</i>
Cactaceae	<i>Epiphyllum phyllanthus</i>
Myrtaceae	<i>Eugenia wentii</i>
Rubiaceae	<i>Faramea quadricostata</i>
Rubiaceae	<i>Genipa americana</i>



Cofinancé par
l'Union européenne



Heliconiaceae	<i>Heliconia acuminata</i>
Marantaceae	<i>Ischnosiphon</i> sp.
Bignoniaceae	<i>Jacaranda copaia</i>
Bromeliaceae	<i>Lutheria splendens</i>
Solanaceae	<i>Markea sessiliflora</i>
Fabaceae	<i>Mimosa guilandinae</i>
Polygalaceae	<i>Moutabea guianensis</i>
Apocynaceae	<i>Odontadenia nitida</i>
Rubiaceae	<i>Palicourea dichotoma</i>
Rubiaceae	<i>Palicourea quadrifolia</i>
Araceae	<i>Philodendron insigne</i>
Rubiaceae	<i>Rudgea lanceifolia</i>
Ericaceae	<i>Satyria cerander</i>
Cyperaceae	<i>Scleria microcarpa</i>
Solanaceae	<i>Solanum stramonifolium</i>
Rapateaceae	<i>Spathanthus unilateralis</i>
Orchidaceae	<i>Specklinia picta</i>
Pteridaceae	<i>Vittaria lineata</i>
Bromeliaceae	<i>Vriesea pleiosticha</i>



Cofinancé par
l'Union européenne



Impact actuels et tendance d'évolution vis-à-vis du projet

Type d'impact	Etat actuel	Impacts positifs attendus du projet et préconisations	Risques
Piétinement (écrasement de ponts ; destruction de la végétation et de certains micro-habitats)	Secteurs piétinés en 2024	Canalisation sur le layon réduction du piétinement en barrant les traversées de mare Accompagnement du public Communication limitée pour éviter la surfréquentation	Augmentation possible avec l'augmentation non maîtrisée de la fréquentation
Dérangement des amphibiens pendant la reproduction et des rapaces nocturnes (lumière, bruit)	Existant	Accompagnement et sensibilisation Communication limitée pour éviter la surfréquentation	Augmentation de la lumière et du bruit avec l'augmentation de la fréquentation
Diffusion de pathogènes (e.g. chytrid)	Diffusion de pathogènes probable (e.g. chytrid)	Accompagnement et sensibilisation (campagne de prévention, suivi chytrid)	Diffusion accrue du chytrid ou d'autres pathogènes
Prélèvement d'espèces	Inconnu mais statut de réserve. Prélèvement interdit.	Renforcer l'affichage réserve (panneau d'entrée) Accompagnement Communication limitée (localisation espèces sensibles)	Prélèvement illégal d'espèces rares (accès facilité (amphibiens, reptiles, insectes))
Braconnage	Chasse interdite au sein de la réserve	Signalement cartouches Communication limitée (espèces sensibles chasse e.g. Tapir)	Braconnage
Fragmentation de l'habitat	Un layon d'accès marqué et une ébauche de layon qui longe la mare. Traversées de mare dans la végétation herbacée.	Canalisation sur le layon de contournement et réduction des layons de traversées de mare	Maintien des traversées de mare par des passages occasionnels
Rupture de connectivité	Route élargie et corridor sans canopée jointive	Installation d'un pont aérien Suivi de l'état du corridor Mise en place de panneaux « ralentir : grenouilles »	Impossibilité technique vis-à-vis de la CTG
Qualité de l'eau	Inconnue	Suivi qualité de l'eau	Dégradation de la qualité de l'eau (e.g. augmentation du pH)



Cofinancé par
l'Union européenne



Synthèse des principaux enjeux par groupe taxonomique et de leur sensibilité actuelle

	Principaux enjeux*	Enjeux sur site	Sensibilité (type d'impact)
Amphibiens	<i>Ceratophrys cornuta</i> , <i>Trachycephalus coriaceus</i> , <i>Osteocephalus lepieurii</i> , <i>Dendropsophus counani</i> , <i>Dendropsophus melanargyreus</i> , <i>Scinax sp.3</i> <i>Scinax proboscideus</i> <i>Rhinatrema bivittatum</i> (8 sp.)	Très fort	Forte (destruction de pontes et d'individus, chytrid, dérangement)
Flore	Secteur cœur de mare et milieu herbacé haut adjacent	Fort	Forte (piétinement)
Reptiles	<i>Platemys platycephala</i> <i>Corallus caninus</i> <i>Neusticurus surinamensis</i> (3 sp.)	Modéré	Modérée (prélèvements, destruction involontaire)
Oiseaux	<i>Rapaces nocturnes</i> (5 sp.)	Modéré	Modérée (dérangement)
Mammifères	<i>Fourmilier géant</i> , <i>Ocelot</i> , <i>Tapir</i> (3 sp.)	Fort	Faible (braconnage en réserve, dérangement)
Odonates	-	Inconnu	Potentiellement fort (altération de l'habitat)

*Principaux enjeux : Espèces dont la sensibilité a été considérée comme modérée ou forte dans les tableaux d'enjeux par groupe taxonomique



Cofinancé par
l'Union européenne



Préconisations

Une communication limitée et adaptée

- Panneau explicatif non visible depuis la route (e.g. Aménagement du sentier Coq de roche)
- Eviter d'indiquer l'emplacement (pk, point GPS, localisation précise) sur les réseaux sociaux ou les médias
- Privilégier une communication ciblée (réserves, réseaux naturalistes et pédagogiques (e.g. université), prestataires sur la montagne de Kaw)
- Panneaux clairs axés sur la préservation de la mare et les restrictions sur le site, vigilance Chytrid, sensibilisation
- Diffusion de la connaissance notamment auprès de la commune de Roura et du réseau pédagogique
- Eviter de diffuser la localisation précise d'espèces sensibles au prélèvement ou braconnage
- Accompagnement du public par des personnes formées lors des soirées d'explosives

Acquisition de connaissances

- Acquisition d'un Modèle Numérique de Terrain (MNT) et installation d'un point de mesure fixe du niveau de l'eau en cœur de mare
- Inventaire flore
- Inventaire ornithologique
- Installation de pièges photographiques pour compléter l'inventaire des mammifères
- Identification des voies de migration et des sites de repos pour les amphibiens (mutualisation à étudier RNR Trésor, Biotope, Elodie Courtois)
- Situation chytrid initiale
- Qualité de l'eau initiale (pH, hydrocarbures)
- Installation de point de mesures temporaires à l'emplacement souhaité des panneaux (pour préciser la variation maximum du niveau d'eau en 2026)
- Intégration de la mare Caïman dans des projets d'acquisition de connaissance à plus large échelle sur la montagne de Kaw (étude ADN environnemental, enregistreurs acoustiques) Mise en place de suivi de la communauté « mare à explosive ». Collaboration à amorcer sur les projets en cours avec Biotope, Elodie Courtois et la RNR Trésor sous tutelle de la RNNKR

Aménagement léger

L'aménagement consiste à la matérialisation d'un layon de contournement de la mare avec trois accès appelés « arrêts immersifs » afin de canaliser les observateurs et éviter les traversées de mare et le piétinement en cœur de mare. Le layon proposé dans la carte ci-dessous prend en compte le niveau maximum de l'eau pour un itinéraire « à sec » et 3 arrêts immersifs.

La localisation du tracé du layon d'accès et de contournement est à affiner avec la RNNKR. Il faut veiller à garder les ponts aériens et les arbres morts qui assurent une continuité vers la mare.

Deux options sont encore à l'étude et restent à préciser :

- un layon d'accès différent par la forêt de terre ferme doublant l'accès par le canal actuel
- la continuité du layon de contournement pour former une boucle



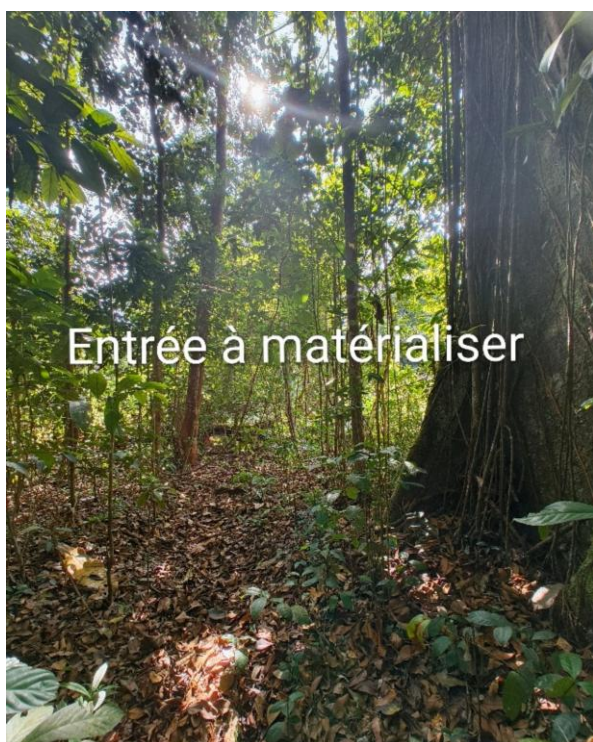
Préconisations sur la mare caïman

Diagnostic écologique de la mare caïman

- Entrée actuelle
- Layon de contournement préconisé
- Passages existants / Traversées de mare
- Arrêts immersifs envisagés
- ⚡ passages à barrer (corde, panneaux)

Les principales caractéristiques de l'aménagement proposé sont présentées ci-dessous

- Marquage du layon par des infrastructures légères (type piquet, corde ou câble) et visible la nuit (e.g. catadioptré) à déterminer avec la RNNKR.
- Mise en place d'un panneau informatif à l'entrée du layon. Il est proposé de voir les possibilités de mutualisation avec un panneau déjà en cours de présentation générale de la mare avec la RNNKR.
- Mise en place d'un « grand » panneau à l'entrée du site au niveau d'un arbre remarquable et d'une clairière. Il est proposé de réaliser une déviation du layon actuel et de barrer l'entrée directe incitant à la traversée de mare avec le panneau d'entrée. Il nous paraît pertinent d'indiquer les consignes « chytrid » sur ce panneau ainsi que de définir des pictogrammes clairs et spécifiques d'interdiction pour l'accès à la mare, le dérangement, la manipulation etc... (en concertation avec les pictogrammes réserve déjà affichés à l'entrée du site). Il apparaît également pertinent d'afficher une carte du layon de contournement à cet emplacement.



A gauche l'entrée à matérialiser pour la déviation du layon actuel et à droite l'entrée actuelle à condamner. Emplacement possible pour un panneau d'entrée qui bloque la progression au niveau de l'arbre à contrefort.

- Mise en place **d'arrêts immersifs avec panneaux descriptifs** des espèces observables (localisation sur la carte ci-dessus) :
 - Arrêt 1 : zone ouverte à herbacée haute pour la reproduction massive de *Dendropsophus amnicorum*. Possibilité d'observer *Osteocephalus lepourii*.
 - Arrêt 2 : sous-bois inondé pour l'observation des *Scinax* sp.3 et autres espèces arboricoles (*Dendropsophus counani*, *Dendropsophus melanargyreus*...)
 - Arrêt 3 : à proximité du cœur des explosives. Possibilité d'observer les espèces phares *Ceratophrys cornuta* et *Trachycephalus coriaceus*.

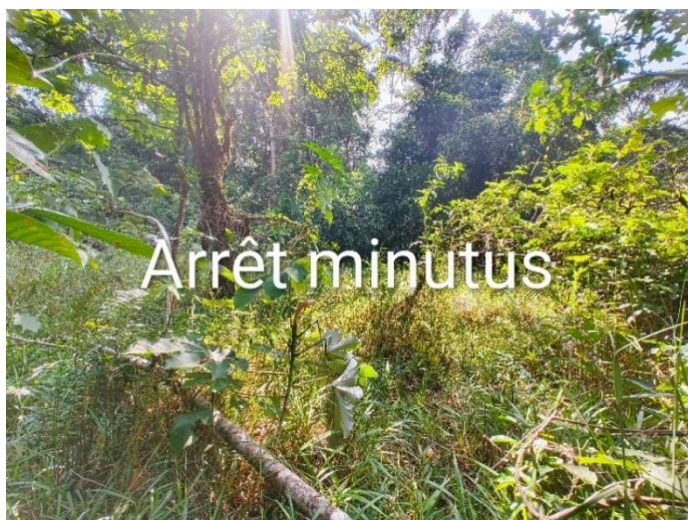
Le principe des arrêts est qu'ils soient placés suffisamment près d'une zone d'intérêt pour permettre son observation mais aussi qu'ils mettent fin par un panneau ou une corde à une progression plus



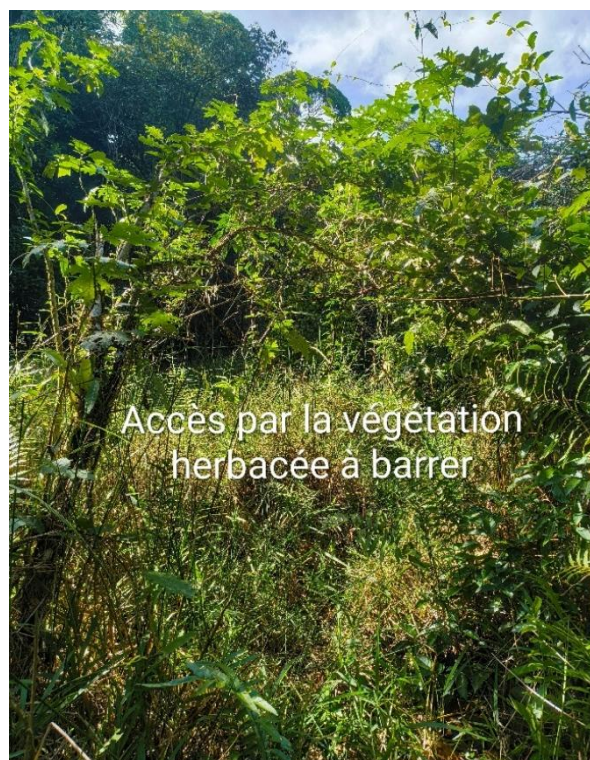
Cofinancé par
l'Union européenne



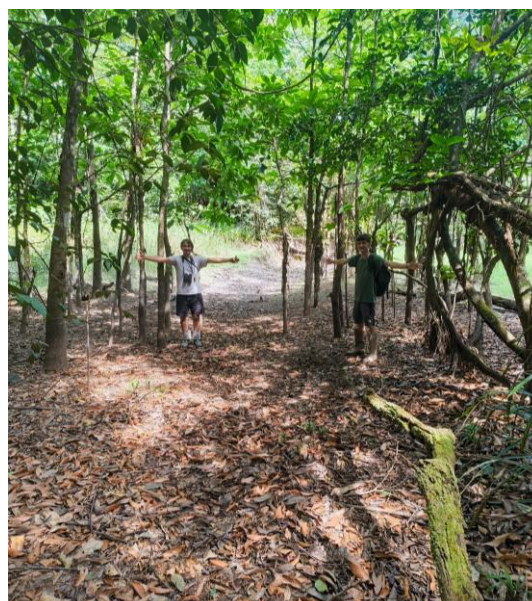
avancée dans la mare pour respecter une zone de quiétude en cœur de mare et en périphérie. Des photos ont été prises sur chaque arrêt immersif envisagé.



Photos du premier arrêt immersif envisagé pour *Dendropsophus amnicorum* et accès à la zone depuis la layon de contournement proposé.



Photos du deuxième arrêt immersif envisagé notamment pour *Scinax* sp.3 et les espèces arboricoles. A droite accès à la zone 3 directe en traversée de mare à barrer.



Photos du troisième arrêt immersif envisagé en cœur de mare pour l'observation de *Ceratophrys cornuta* et *Trachycephalus coriaceus*. La limite de progression est proposée au niveau des personnes à droite.

Suivi des amphibiens à reproduction explosive

- Inventaire annuel au moment des explosives. Données géolocalisées transmises sur Faune-Guyane avec une estimation du nombre et le plus de détails possibles
- Nécessité de standardiser l'acquisition du jeu de données si possible de manière cohérente avec la mutualisation des suivis
- Suivi d'espèces indicatrices comme *Ceratophrys cornuta* et *Dendropsophus melanargyreus*. Comptage à vue à partir des arrêts immersifs.
- Bilan après 5 ans pour suivre l'efficacité du dispositif (Retour d'expérience)

Suivi et sensibilisation relative à la chytridiomycose

- Campagne d'information à destination du réseau naturaliste et des amateurs avant le début de la saison des pluies sur les mesures à prendre pour limiter la transmission du champignon pathogène responsable de la chytridiomycose et sur les risques liés à la manipulation des amphibiens
- Informations chytrid sur le panneau barrant l'entrée actuelle de la zone inondée
- Accompagnement par des personnes formées lors des soirées d'explosives (prévention de la manipulation et éventuellement bac de désinfection des bottes à l'entrée de la mare)
- Suivi de l'évolution du chytrid sur la mare par prélèvement avant l'aménagement et après

Suivi de la fréquentation du site

- Mise en place d'un suivi de la fréquentation (éco-compteur)
- Prévoir des mesures de limitation de la fréquentation au-delà d'un certain seuil

Suivi de l'état de conservation du site

- Mise en place d'indicateurs de suivi (% piétinement, nombre de layons ouverts)
- Signalement à la réserve de toute indice d'activités illégales (e.g. cartouches, prélèvement)



Cofinancé par
l'Union européenne



Suivi des populations d'amphibiens à l'échelle de la montagne de Kaw

- Intégration de la mare dans des suivis à plus large échelle (enregistreurs, ADNe)
- Suivi des projets en cours, prise en compte et demande de mutualisation

Accompagnement du public

- Accompagnement par des personnes sensibilisées aux enjeux sur site lors des soirées d'explosives (limiter le dérangement, éviter le prélèvement, les descentes dans la mare, le piétinement, prévention chytrid etc...)
- Possibilité de combiner avec des visites de sensibilisation à but pédagogique pour découvrir les espèces de la mare

Anticiper le stationnement et la circulation

- Communication (promotion du covoiturage *a minima* depuis Roura ; indication de stationnement à gauche avant le camp Caïman ; ralentir pour ne pas écraser les amphibiens en migration etc..)
- Etudier la possibilité de stationnement sur la zone défrichée avec la CTG et la RNNKR. Actuellement l'accotement n'est pas stabilisé.

Amélioration des corridors écologique

L'élargissement de la route complique sa traversée pour les espèces d'amphibiens à enjeux qui utilisent la route comme axe migratoire comme *Trachycephalus coriaceus*, *Osteocephalus lepreurii* et *Ceratophrys cornuta*. L'axe principalement utilisé par les amphibiens en migration est légèrement déporté en direction de Roura par rapport à l'entrée actuelle (Szpigiel, 2020) et au corridor actuel (la bande de 20m non concernée par l'élargissement)

Ci-dessous les préconisations pour améliorer la connectivité :

- Suivi des études en cours sur la migration des amphibiens (Association Trésor)
- Prise en compte de l'axe de migration observé dans l'aménagement de la mare
- Réflexion pour l'installation d'un pont aérien au niveau de l'axe de migration privilégié. En ce qui concerne la problématique de chasse sous les ponts de singe il serait préconisé de réfléchir à un ouvrage spécifique aux amphibiens et petits mammifères (e.g. câbles ou type passage à écureuil utilisé dans d'autres régions) et assez hauts si possible pour prévenir les contraintes routières (passage de grumiers)
- Demande d'installation de panneaux spécifiques sur la route type « ralentir : grenouilles »
- Suivi de l'évolution de la bande de corridor de 20m qui pourrait tendre à disparaître sous l'effet de lisière engendrée par la défriche adjacente

L'étude de possibilité d'installations de ces ouvrages serait à mener avec la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) en collaboration avec la RNNKR et le camp Caïman.

Pérennisation et durabilité de l'ouvrage

- Collaboration et implication de la RNNKR dès la phase projet
- Recherche de durabilité dans le choix des matériaux (panneaux, balisage) et leur localisation (réduire l'ennoiment, métal inoxydable).
- Recherche de financement et de collaboration pour pérenniser l'accompagnement du public et les suivis



Cofinancé par
l'Union européenne



Bibliographie

Fouquet, A., Courtois, E.A. & Dewynter, M. (2024). Atlas des amphibiens de Guyane. Ed. Biotope, Mèze ; MNHN Paris (collection inventaires et biodiversité), 480 p.

Fouquet, A., Tilly, T., Pašukonis, A., Courtois, E. A., Gaucher, P., Sebastian Ulloa, J., & Sueur, J. (2021). Simulated chorus attracts conspecific and heterospecific Amazonian explosive breeding frogs. *Biotropica*, 53(1), 63-73.

GEPOG (2025). Faune-Guyane, plateforme participative de saisie d'observations naturalistes en Guyane, www.Faune-Guyane.fr (consulté le 25/08/2025). Groupe d'Etudes et de Protection des Oiseaux en Guyane.

Guitet, S., Brunaux, O., De Granville, J. J., Gonzalez, S., Richard-Hansen, C., & Sabatier, D. (2015). Catalogue des habitats forestiers de Guyane. ONF-Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Guyane (DEAL).

iNaturalist. Available from <https://www.inaturalist.org>. Accessed [01/10/2025]

UICN France, MNHN, GEPOG, Kwata, Biotope, Hydreco & OSL (2017). La Liste rouge des especes menacees en France - Chapitres de la Faune vertebree de Guyane. Paris, France.

Ulloa, J. S., Aubin, T., Llusia, D., Courtois, É. A., Fouquet, A., Gaucher, P., ... & Sueur, J. (2019). Explosive breeding in tropical anurans: environmental triggers, community composition and acoustic structure. *BMC ecology*, 19, 1-17.

Szpigel, J-F. (2020) RAPPORT DE MISSION – ANALYSE BIODIVERSITÉ DU RD 6 – 2019. Premier suivi des traversées d'amphibiens sur la RD 6 en correspondance avec la mare Caïman